

Rapport annuel de gestion 2023-2024

INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DU QUÉBEC



25
ans

Québec 

Pour tout renseignement concernant l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et les données statistiques dont il dispose, s'adresser à :

Bureau de Québec

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4

Bureau de Montréal

Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone :

418 691-2401

1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : statistique.quebec.ca

Médias sociaux :



Signes conventionnels

- .. Donnée non disponible
- ... N'ayant pas lieu de figurer
- Néant ou zéro

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

3^e trimestre 2024

ISBN 978-2-550-98549-5 (version imprimée)

ISBN 978-2-550-98550-1 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2024

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.

statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction

Septembre 2024

Message du ministre



Québec, le 17 septembre 2024

Madame Nathalie Roy
Présidente de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de déposer le rapport annuel de gestion de l'Institut de la statistique du Québec pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2024.

Ce rapport fait état des résultats obtenus par l'Institut en ce qui concerne les engagements présentés dans son Plan stratégique 2023-2027 ainsi que dans sa Déclaration de services à la clientèle. De plus, il contient l'information relative à l'utilisation des ressources au sein de l'organisation et rend compte de la conformité de l'Institut aux diverses exigences législatives et gouvernementales.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre des Finances,

Original signé

Eric Girard

Message du statisticien en chef



Québec, le 28 juin 2024

Monsieur Eric Girard
Ministre des Finances
390, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1K 3H4

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous soumettre le rapport annuel de gestion de l'Institut de la statistique du Québec pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2024.

Ce rapport présente les principales réalisations de l'Institut au cours de l'exercice 2023-2024, première année de la mise en œuvre du Plan stratégique 2023-2027, ainsi que les résultats liés à la nouvelle Déclaration de services à la clientèle. Il rend compte également de l'utilisation des ressources humaines, financières et informationnelles de l'organisation.

À titre de statisticien en chef, je me suis engagé à mener à bien la mission de l'Institut et à la porter encore plus loin, tout en demeurant attentif aux enjeux et aux besoins de la société québécoise. Au cours de la dernière année, la croissance des activités de l'organisation et le développement de l'accès aux données pour la recherche se sont poursuivis, ce qui témoigne des efforts soutenus déployés par l'Institut pour s'adapter à une réalité en constante évolution.

L'Institut est une organisation performante, axée sur la qualité de l'information statistique, au service de la population depuis déjà 25 ans. Je tiens à remercier l'ensemble du personnel pour son travail remarquable et son adhésion à la mission de l'Institut.

Le statisticien en chef,

Original signé

Simon Bergeron

Déclaration attestant la fiabilité des données

Je déclare que les données contenues dans le Rapport annuel de gestion 2023-2024 de l'Institut de la statistique du Québec ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et qu'ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2024.

Original signé

Simon Bergeron
Statisticien en chef

Table des matières

1	L'Institut de la statistique du Québec	8
1.1	L'Institut de la statistique du Québec en bref	9
1.2	Faits saillants	12
1.3	Principaux travaux statistiques	16
2	Les résultats	22
2.1	Plan stratégique	23
2.2	Déclaration de services à la clientèle	38
3	Les ressources utilisées	40
3.1	Utilisation des ressources humaines	41
3.2	Utilisation des ressources financières	44
3.3	Utilisation des ressources informationnelles	46
4	Autres exigences	50
4.1	Gestion et contrôle de l'effectif et renseignements relatifs aux contrats de services	51
4.2	Développement durable	53
4.3	Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	56
4.4	Accès à l'égalité en emploi	57
4.5	Code d'éthique et de déontologie des administratrices et des administrateurs publics	62
4.6	Allègement réglementaire et administratif	63
4.7	Accès aux documents et protection des renseignements personnels	64
4.8	Application de la Politique linguistique de l'État et de la Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle dans l'Administration	66
4.9	Égalité entre les femmes et les hommes	68

4.10	Politique de financement des services publics	70
4.11	Liste des enquêtes statistiques	71
4.12	Rapport du vérificateur général et états financiers	74

Annexes **96**

Annexe 1	– Liste des comités consultatifs	97
Annexe 2	– Organigramme au 31 mars 2024	99
Annexe 3	– Liste des publications	101

1

**L'Institut de
la statistique
du Québec**



1.1 L'Institut de la statistique du Québec en bref

Mission

L'Institut a pour mission de fournir des informations statistiques qui soient fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes.

L'Institut constitue le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique pour les ministères et organismes du gouvernement, sauf à l'égard d'une telle information que ceux-ci produisent à des fins administratives. Il est le responsable de la réalisation de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général.

Conformément à sa loi constitutive, l'Institut réalise des mandats statutaires en matière de démographie, de rémunération globale et de développement durable ainsi que sur la situation linguistique. Il entretient aussi des partenariats de longue date dans les domaines économique, social et culturel, et dans celui de la santé.

L'Institut a également pour mission d'assurer la communication, à des fins de recherche, de renseignements détenus par des organismes publics aux chercheuses et chercheurs liés à un organisme public.

À titre d'agence statistique gouvernementale, l'Institut représente le Québec auprès de Statistique Canada et auprès des responsables des statistiques des autres provinces et des territoires du Canada.

Vision

**UNE ORGANISATION
STATISTIQUE
PERFORMANTE
AU SERVICE D'UNE
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE
EN ÉVOLUTION**

L'Institut de la statistique du Québec est une organisation innovante, reconnue pour son expertise, son efficacité et la qualité de ses services. Il vise à être la principale source d'information statistique objective et fiable concernant le Québec.

Le contenu statistique produit par l'Institut permet d'enrichir les connaissances, d'éclairer les débats et d'appuyer la prise de décision des différents acteurs et actrices de la société québécoise. Il est ainsi primordial pour l'organisation d'adapter son offre de services et sa programmation statistique aux besoins évolutifs de ses partenaires et de la société en général. L'intérêt grandissant pour les travaux de l'Institut amène l'organisation à vouloir demeurer performante, tant au bénéfice de ses clientèles que de celui de son personnel.

Produits, services et clientèles

Organisation de haut savoir grâce à la compétence et à l'engagement de son personnel, l'Institut affirme son expertise en matière d'information statistique, notamment dans les domaines suivants :

Démographie, population et langue

Santé et bien-être

Société et conditions de vie

Éducation

Culture et médias

Marché du travail et rémunération

Économie

Science, technologie et innovation

Environnement et développement durable

Accès aux données aux fins de recherche

L'Institut offre aux ministères et organismes des services de nature scientifique et technique, tels que la réalisation d'enquêtes et la constitution d'ensembles d'indicateurs, la production d'études et d'analyses, la réalisation de travaux méthodologiques et de traitement des données ainsi que la production d'études d'impact économique. L'Institut met au service des ministères et organismes ses capacités statistiques, de collecte de données et de diffusion.

Des travaux réalisés par l'Institut découlent de nombreuses statistiques et publications sur le Québec, que l'organisation rend disponibles sur son site Web dans l'intérêt de l'ensemble de la population. De plus, le Centre d'information et de documentation de l'Institut propose des services documentaires et d'aide à la recherche, en plus d'un accès à ses collections offrant un vaste éventail de statistiques sur le Québec.



L'accès aux données à des fins de recherche

L'Institut offre également aux chercheurs et chercheuses un ensemble de services facilitant l'accès aux données administratives de certains ministères et organismes ainsi que des services-conseils à des fins de recherche scientifique, dans le respect des règles de confidentialité, de protection des renseignements personnels et de sécurité de l'information.

6 Centres d'accès aux données de recherche (CADRISQ) **138** nouvelles demandes présentées en 2023-2024

484 demandes¹ de chercheurs et chercheuses **176** publications produites à partir des données de recherche

Banques de données accessibles : MSSS, RAMQ, MES, MEQ, données d'enquêtes

Délai moyen de réalisation des demandes d'accès aux données : 212 jours

1. Depuis l'ouverture des Services d'accès aux données de recherche en juin 2019.

Comités consultatifs et collaborations

À l'écoute des besoins et des préoccupations de sa clientèle et désireux de voir ses partenaires contribuer à la réflexion portant sur le développement de la production statistique au Québec, l'Institut siège à plusieurs comités et groupes consultatifs qui se spécialisent dans ses principaux domaines d'expertise. La liste détaillée de ces comités se trouve à l'annexe 1.

L'Institut renforce son rôle de producteur de statistiques officielles en prenant part à des collaborations avec une variété de partenaires. Ces collaborations donnent suite, notamment, à la création d'enquêtes et de produits qui servent à faire état d'un point de vue statistique de différents phénomènes d'intérêt. D'ailleurs, l'Institut compte à son actif plusieurs collaborations majeures.

Chiffres clés de 2023-2024



476

Membres du personnel²
au 31 mars 2024



50 855 421 \$

En dépenses annuelles



23 826 828 \$

En revenus autonomes



212

Publications diffusées
sur le site Web



738

Tableaux statistiques ajoutés
ou mis à jour sur le site Web



1 518 227

Sessions de travail
sur le site Web



81

Enquêtes réalisées, en tout ou en partie



248 682

Questionnaires remplis pour les enquêtes



1 619

Demandes d'information statistique satisfaites



1 920

Mentions dans les médias traditionnels

2. Les cadres, le personnel intervieweur, les étudiants et étudiantes, ainsi que les stagiaires sont compris.

1.2 Faits saillants

La présente section fait un survol des éléments en lien avec la production statistique et la gouvernance qui ont marqué l'année 2023-2024, que ce soit par leur nouveauté, par leur caractère exceptionnel ou par la place particulière qu'ils ont occupée.



Nouveaux produits statistiques et services

Ouverture d'un premier CADRISQ en milieu utilisateur au CHU Sainte-Justine

En mai 2023, un nouveau Centre d'accès aux données de recherche (CADRISQ) a ouvert ses portes au CHU Sainte-Justine. Il vise à répondre aux attentes des chercheurs et chercheuses de l'établissement souhaitant bénéficier d'un CADRISQ sur leur lieu de travail. Ce CADRISQ permettra l'appariement de données cliniques avec les données administratives détenues par les ministères et organismes.

Adoption d'un décret de désignation

Le décret permettant de désigner les renseignements sur les particuliers détenus par Revenu Québec, afin qu'ils puissent être utilisés par l'Institut et communiqués à des fins de recherche aux chercheuses et aux chercheurs liés à un organisme public, a été adopté le 14 février 2024. Ce décret de désignation est en vigueur depuis sa publication à la Gazette officielle du Québec, le 6 mars 2024. Il prévoit que la communication aux équipes de recherche s'effectue dans l'environnement d'accès sécurisé de l'Institut. Par ailleurs, une entente de communication de ces renseignements entre Revenu Québec et l'Institut a été déposée à la Commission d'accès à l'information, tel que cela est prévu par la *Loi sur l'administration fiscale*.

Calendrier et engagements de diffusion

Le calendrier de diffusion de l'Institut est devenu interactif en juin 2023. Ce calendrier, continuellement actualisé, permet d'obtenir la liste complète des diffusions de données et d'analyses. Il permet également à la clientèle d'être informée des dates de diffusion et de mise à jour à venir et passées.

De plus, afin d'aider les utilisateurs et les utilisatrices de ses statistiques à planifier leurs activités, l'Institut publie désormais, en début d'année, ses engagements de diffusion annuels. Les *Engagements de diffusion pour l'année 2024-2025* ont été rendus publics sur le site Web de l'Institut en février 2024.

Programme de statistiques démolinguistiques

Dans le cadre du récent programme de statistiques démolinguistiques qui lui a été confié, l'Institut a lancé, entre autres, une enquête annuelle ayant pour titre *Étude sur la situation des langues parlées au Québec*. Cette enquête d'envergure, en cours depuis l'hiver 2024, est réalisée auprès d'un échantillon de 75 000 personnes. Elle vise à établir un portrait de la situation des langues à l'échelle du Québec et de certaines de ses grandes régions et à en suivre l'évolution. Les thèmes qui y sont abordés sont : la connaissance des langues, l'usage des langues dans certains contextes, la langue au travail, la langue des produits culturels consommés, la langue des contenus consultés sur Internet ainsi que la langue d'instruction.

Premières publications de l'étude *Grandir au Québec*

Au moment où la banque de données du premier passage de l'étude *Grandir au Québec* était rendue disponible aux partenaires et aux équipes de recherche collaboratrices, l'Institut diffusait la *Méthodologie de la deuxième édition de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*. Deux portraits Web et un premier rapport descriptif ont également permis de brosser un portrait des bébés nés au Québec en 2020-2021, de présenter les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les parents de ces bébés et de fournir différentes informations sur le milieu de vie dans lequel vivaient les bébés à environ 5 mois.

Violence dans le sport chez les jeunes

Pour une première fois, l'Institut a réalisé une étude exploratoire sur le vécu des jeunes athlètes dans les milieux sportifs au Québec afin de combler un manque d'information sur une problématique peu étudiée : la violence dans le sport organisé. L'étude permet également d'analyser les contextes dans lesquels est survenue la violence ainsi que les facteurs de risque et de protection. Avec une collecte de données effectuée auprès d'environ 20 000 jeunes du secondaire, aucune étude d'une telle ampleur sur le sujet n'avait été réalisée auparavant dans le monde.

Données inédites sur la violence entre partenaires intimes

En décembre 2023, l'Institut a diffusé les résultats de la toute première enquête sur la violence commise par des partenaires intimes au Québec, à laquelle plus de 24 000 personnes ont répondu. Les données permettent non seulement d'établir la prévalence des différentes formes de violence entre partenaires intimes, mais d'en analyser le contexte et les conséquences sur divers aspects de la vie des personnes qui les subissent.

L'intimidation et la cyberintimidation au Québec

En janvier 2024, l'Institut a publié un premier rapport sur l'intimidation et la cyberintimidation à l'échelle provinciale. Les résultats, qui découlent de l'*Enquête québécoise sur les rapports sociaux dans un contexte scolaire, de travail et dans la communauté*, réalisée auprès d'un échantillon de plus de 40 000 personnes, permettent de connaître l'ampleur du phénomène dans trois contextes différents (scolaire, travail et hors de ces contextes) ainsi que les caractéristiques des personnes les plus susceptibles de vivre de l'intimidation. On y trouve aussi des statistiques sur des groupes de population spécifiques.

Une collecte effectuée auprès de la population autochtone vivant dans les communautés s'est déroulée après celle de l'enquête principale. Cela a permis une collaboration avec la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador, à qui les données ont été remises pour analyse.

Portrait des personnes âgées

En mai 2023, un portrait statistique sur les personnes âgées a été diffusé. La publication comprend de l'information sur 125 indicateurs touchant la démographie, les conditions de vie matérielles, le travail, la retraite, le mode de vie, la santé et le bien-être, ainsi que la participation sociale des personnes âgées. Ce portrait a suscité un grand intérêt de la part de différents ministères et organismes, du milieu de la recherche ainsi que des intervenants et intervenantes. Une présentation en ligne des principaux résultats a eu lieu en janvier 2024 à plus de 400 personnes.

Reprise de l'Enquête sur les pratiques culturelles

L'Institut relance une enquête auparavant menée par le ministère de la Culture et des Communications. Dix ans après la dernière itération, l'enquête traite des pratiques culturelles de la population en ce qui concerne les nouvelles habitudes de consommation des produits culturels liées au virage numérique, comme toute autre activité vécue par les publics de la culture qui fréquentent des lieux culturels ou qui pratiquent une activité artistique dans leurs temps libres. L'enquête, dont la taille de l'échantillon est de plus de 16 000 personnes, porte également sur les habitudes de lecture, d'écoute de la musique ou de balados, les médias traditionnels ou nouveaux ainsi que le contact avec la culture autochtone.

Étude auprès du personnel scolaire

L'Institut collabore avec le ministère de l'Éducation pour l'évaluation de la Stratégie visant à valoriser le personnel scolaire. Une première collecte auprès du personnel scolaire a été réalisée à l'automne 2023 concernant le sentiment d'efficacité et de la satisfaction professionnelle. Cette étude est menée auprès d'un échantillon de 18 000 employés et employées du réseau public, des niveaux primaire, secondaire et collégial.

Un premier portrait du télétravail au Québec

L'Institut s'est penché sur le télétravail dans le document *Portrait du télétravail au Québec en 2022 : un phénomène à géométrie variable*. Dans cette étude, on présente les diverses caractéristiques des personnes qui font du télétravail ainsi que les préférences des gens en la matière. Elle montre également l'évolution de la situation du télétravail entre 2022 et 2023.

Portrait des personnes issues de minorités visibles sur le marché du travail au Québec en 2021

L'Institut a fait une comparaison de la situation des personnes issues de minorités visibles à celle du reste de la population sur le marché du travail au Québec, à partir des données du recensement 2021. La population issue de minorités visibles a été en forte croissance entre 2001 et 2021, ce qui fait que le suivi de son intégration au marché du travail est particulièrement pertinent.

Vitrine statistique sur le développement durable

Une nouvelle mouture de la Vitrine statistique sur le développement durable a été mise en ligne à l'hiver 2024. Les indicateurs de suivi de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028 y sont désormais présentés dans un format interactif et facile à consulter. La Vitrine, qui présente également les indicateurs de suivi de l'évolution de la société québécoise vers la durabilité, est le fruit d'une collaboration entre l'Institut, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et plusieurs autres ministères et organismes gouvernementaux.



Agilité organisationnelle

Amélioration de la qualité des services de collecte

L'Institut a amélioré ses processus quant à la qualité des interviews auprès des personnes répondantes. De nouveaux outils et la mise sur pied d'une équipe spécialisée ont permis d'effectuer de meilleurs suivis du travail du personnel intervieweur, tout en lui offrant l'accompagnement nécessaire.

De plus, une formation a été offerte aux intervieweurs et intervieweuses téléphoniques par l'organisme Divergenres dans le but de les sensibiliser à la réalité de la diversité des genres et de les inciter à adapter leur approche auprès des personnes répondantes.

Refonte du processus de production des estimations des dépenses de consommation finale des ménages

Dans le cadre de ses travaux portant sur les comptes économiques du Québec, l'Institut a procédé à une refonte de sa méthode d'estimation des dépenses de consommation finale des ménages. L'historique des niveaux trimestriels des dépenses de consommation finale des ménages à compter de 1981 a été révisé. Un gain d'efficacité substantiel a été observé. En effet, grâce au nouveau processus, certains travaux peuvent être effectués en une seule journée, alors qu'auparavant, six jours étaient nécessaires. Il permet donc de consacrer plus de temps à l'analyse des résultats, notamment.



Rayonnement de l'Institut

Un rayonnement médiatique exceptionnel pour certaines diffusions

Parmi les nombreuses diffusions qui ont suscité l'intérêt, certaines se sont particulièrement démarquées par le nombre élevé de mentions qu'elles ont générées dans les médias traditionnels. C'est le cas du *Bilan démographique du Québec. Édition 2023* (84 mentions); du *Panorama des régions – Édition 2023* (73 mentions); du bulletin *Portrait du télétravail au Québec en 2022 : un phénomène à géométrie variable* (68 mentions) et du bulletin *La consommation d'enregistrements musicaux au Québec en 2022* (63 mentions).

L'expertise de l'Institut en matière de collecte fait du chemin

En juin 2023, lors de l'*International Field Directors and Technologies Conference* qui se déroulait aux États-Unis, l'Institut a eu l'occasion de mettre en lumière les travaux de collecte qu'il a réalisés dans le cadre de l'*Enquête sur la santé des jeunes du secondaire du Nunavik – UVIKKAVUT QANUIPPAT?*, laquelle posait des défis particuliers, entre autres parce qu'elle se déroulait en région éloignée. La Direction de la gestion de la collecte a exposé les nombreuses adaptations qui ont été nécessaires tout au long du processus afin de mener à bien le projet.

Des travaux d'analyse qui sont remarquables

En mars 2024, la Direction des statistiques du travail et de la rémunération a été invitée à prendre part à une journée scientifique intitulée « Les temps de travail atypiques conjugués au féminin », portant sur les enjeux liés aux conditions de travail des femmes en France et au Québec. Au cours de cette journée, l'Institut a fait une présentation sur les heures et les horaires de travail ainsi que sur la qualité de l'emploi chez les femmes et chez les hommes au Québec. Des échanges entre les personnes participantes, notamment au sujet des travaux sur les horaires atypiques, ont permis d'alimenter les réflexions.

Les études longitudinales menées à l'Institut sont reconnues à l'international

La Direction des études longitudinales de l'Institut a eu la chance de mettre en valeur ses deux études longitudinales lors de présentations réalisées dans le cadre de l'*European Survey Research Association* et de la conférence annuelle de la *Society for Longitudinal and Lifecourse Studies*. Le démarrage de la deuxième édition de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, aussi nommée *Grandir au Québec*, ainsi que l'utilisation des paradata pour améliorer les communications avec les personnes répondantes ont notamment été mis de l'avant dans ces congrès réunissant des spécialistes de différentes institutions internationales.

1.3 Principaux travaux statistiques

Comme chaque année, l'Institut s'est concentré en 2023-2024 sur la réalisation de ses mandats statutaires, lesquels lui sont confiés dans le cadre de sa loi constitutive. Parallèlement, il a actualisé sa programmation statistique en tenant compte de l'évolution des besoins des différents ministères et organismes partenaires ainsi que de l'ensemble de la société québécoise. Il a ainsi réalisé de nombreux travaux statistiques portant sur des thèmes variés.

Démographie, population et langue

Le bilan démographique du Québec. Édition 2023

En vertu de sa loi constitutive, l'Institut établit et tient à jour *Le bilan démographique du Québec*. Cette publication présente l'évolution de la population, de sa structure par âge et sexe, de la fécondité, de la mortalité, des migrations internationales et interprovinciales et de la nuptialité. Il s'agit d'un document de référence incontournable pour tous ceux et celles qui veulent comprendre l'évolution de la société québécoise. En devançant la diffusion du *Bilan* au mois de mai (plutôt qu'au mois de décembre) à partir de l'édition 2023, l'Institut s'est hissé parmi les organismes statistiques les plus rapides à rendre ces renseignements accessibles à la population.

Nombre hebdomadaire de décès et surmortalité au Québec

Afin de contribuer à un suivi régulier de la mortalité, l'Institut a poursuivi en 2023-2024 la diffusion, sur une base trimestrielle, du nombre hebdomadaire de décès, toutes causes confondues, initiée dans le contexte de la COVID-19. Il en est de même des données de surmortalité tirées de ces décès hebdomadaires, la surmortalité étant devenue l'un des indicateurs statistiques les plus utilisés depuis le début de la pandémie.

La diffusion du tableau sur les événements mensuels (naissances, décès, mariages) s'est également poursuivie. Ces produits ont tous fait l'objet d'un très grand nombre de consultations sur le site Web de l'Institut.

Analyses de la conjoncture démographique accompagnant la mise à jour en continu des données

Dans le but de rendre rapidement disponible l'information nécessaire au suivi de la conjoncture démographique du Québec, l'Institut met continuellement à jour les données portant sur la démographie sur son site Web. Certaines de ces mises à jour sont accompagnées d'analyses faisant ressortir les principaux constats.

Des données supplémentaires sur les résidentes et les résidents non permanents, devenus le principal moteur de la croissance démographique du Québec, ont été ajoutées à la liste des nombreuses données rendues disponibles.

Enquête sur les exigences linguistiques des entreprises, des municipalités et des arrondissements de Montréal

L'Institut réalise actuellement l'*Enquête sur les exigences linguistiques des entreprises, des municipalités et des arrondissements de Montréal* à la demande de l'Office québécois de la langue française (OQLF). Par cette enquête, qui en est à sa deuxième édition, l'OQLF souhaite voir l'évolution des habitudes des employeurs québécois lors de l'embauche ou de la promotion de membres de leur personnel ou de cadres. L'ensemble des résultats de cette étude sera transmis à l'OQLF en 2024.

Santé et bien-être

Les bébés de l'étude *Grandir au Québec* rencontrés pour une troisième année consécutive

En mars 2024, la collecte de données réalisée annuellement auprès de plus de 4 000 enfants et de leurs parents s'est terminée. Il s'agit de la troisième collecte depuis que l'étude *Grandir au Québec* est commencée. L'Institut est allé à la rencontre des enfants pour une première fois en 2021-2022 et les suivra jusqu'à l'âge adulte.

Parcours préscolaire et développement des enfants à la maternelle

Les résultats de la troisième édition de l'*Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle*, publiés en octobre 2023, découlent d'une collecte de données réalisée auprès du personnel enseignant de maternelle 5 ans de plus de 85 000 enfants. Ils permettent de dresser un portrait du niveau de développement des enfants à l'échelle provinciale, régionale et locale. Le rapport de l'*Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle* présente quant à lui des informations additionnelles obtenues auprès des parents d'environ 25 000 enfants de maternelle 5 ans. On y traite du parcours préscolaire des enfants et on y analyse des facteurs associés à leur développement. De nouveaux thèmes liés aux habitudes de vie et à certaines pratiques parentales ont été intégrés à cette deuxième édition de l'enquête.

Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire

La collecte de la troisième édition de l'*Enquête sur la santé des jeunes du secondaire* s'est terminée en mai 2023. Cette vaste enquête a été menée auprès d'environ 70 825 jeunes répartis dans près de 500 écoles, ce qui permet une représentativité à l'échelle des régions socio-sanitaires du Québec. L'enquête fournit non seulement des informations sur la santé physique et mentale et de leurs déterminants, mais également sur les répercussions de la pandémie sur divers aspects de la vie des jeunes. Les données seront utiles, entre autres, dans le milieu de la surveillance de l'état de santé. Les travaux d'analyse et de rédaction du rapport statistique sont en cours. La diffusion du rapport est prévue en décembre 2024.

Mieux comprendre l'engagement social des jeunes grâce à la première édition de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*

Les renseignements recueillis auprès des répondants et répondantes de la première édition de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ELDEQ 1), lors des 23 premières années de la vie des enfants, ont été utiles pour mieux comprendre les facteurs associés à l'engagement social et à la participation politique non électorale des jeunes Québécois et Québécoises. Les facteurs les plus marquants ont été présentés dans un fascicule diffusé en décembre 2023.

Enquête québécoise sur la santé de la population

Le rapport de l'*Enquête québécoise sur la santé de la population* a été diffusé en mai 2023. De plus, pas moins de 1 000 tableaux de données, traitant de divers sujets relatifs à la santé physique et mentale, aux habitudes de vie ainsi qu'à la santé au travail, ont été diffusés à partir des données régionales. Cette troisième édition, réalisée auprès de plus de 47 000 personnes répondantes, a également permis de rendre compte de l'évolution de plusieurs indicateurs de la santé et de ses déterminants depuis 2008.

Enquête québécoise sur le cannabis

Les travaux de la sixième édition de l'*Enquête québécoise sur le cannabis* sont en cours. Cette enquête annuelle réalisée auprès d'un échantillon d'environ 25 000 personnes permet de suivre l'évolution de la consommation de cannabis depuis la légalisation de la substance en 2018. On prévoit mener cette enquête jusqu'en 2027, inclusivement.

Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage

La seconde édition de cette enquête a été réalisée auprès de 11 900 répondants et répondantes de juillet à novembre 2023. Les résultats, qui seront diffusés en mai 2024, permettront entre autres de voir si la hausse du vapotage constatée chez les jeunes dans diverses enquêtes se poursuit.

Société et conditions de vie

Enquête québécoise sur la parentalité

Le rapport de l'*Enquête québécoise sur la parentalité* a été publié en septembre 2023. Il fait état de nombreux aspects relatifs aux conditions de vie et à l'expérience des parents d'enfants de 0 à 17 ans (stress parental, défis liés à la parentalité, rythme de la vie quotidienne, etc.) et traite de la santé et de la situation économique et professionnelle des parents. Certains thèmes ont été approfondis ou ajoutés par rapport à l'édition précédente (ex. : partage des tâches, soutien social, utilisation des écrans). L'enquête a été menée auprès de 19 127 parents répondants.

Organismes communautaires Famille

L'Institut a reçu le mandat du ministère de la Famille de recueillir de l'information auprès des organismes communautaires Famille afin de décrire leurs activités, leur clientèle et leur financement. Au total, 247 des 278 organismes visés par l'enquête y ont participé. Ces organismes ont pour mission de veiller au bien-être de l'ensemble des membres de la famille à toutes les étapes de la vie. Par le biais de diverses activités, ils s'occupent de répondre aux préoccupations des familles et aux défis auxquels celles-ci font face. Le rapport de l'enquête a été publié en février 2024.

Vitrine sur le vieillissement de la population

Un partenariat a été établi avec le Secrétariat aux aînés pour procéder à une refonte de la Vitrine sur le vieillissement de la population qui est hébergée sur le site Web de l'Institut. Le projet fait d'ailleurs l'objet d'une mesure du plan d'action *Viellir et vivre ensemble 2024-2029*, qui vise l'amélioration des connaissances et le suivi des conditions de vie des personnes âgées. Ainsi, des informations pertinentes, fiables et mises à jour en temps opportun seront facilement accessibles.

Comité diversité

L'Institut a mis en place un comité sur la diversité afin de répondre aux besoins émergents et de prendre en compte la diversité dans les productions statistiques. Le comité se penche sur différents éléments à considérer, et ses travaux pourront soutenir les responsables de projet dans l'élaboration des enquêtes. Pour l'instant, trois groupes de population sont examinés, soit ceux faisant partie de la diversité sexuelle et de genre, de la diversité ethnoculturelle ainsi que des peuples autochtones.

Culture et médias

Vaste sélection de données culturelles

L'Institut produit et diffuse de manière récurrente une grande variété de statistiques relatives à la culture. Il s'agit, entre autres, de données sur l'industrie du cinéma, les enregistrements musicaux, les arts de la scène, les ventes de livres neufs ou numériques, les bibliothèques publiques, les institutions muséales ou les dépenses en culture des municipalités et celles des ministères et organismes du gouvernement du Québec. Chaque fois que cela est possible, de nouvelles sources de données sont ajoutées pour élargir l'éventail des statistiques culturelles disponibles et suivre l'évolution des tendances qui émergent au sein de la société (ex. : écoute de musique en continu, consommation de produits culturels en ligne).

Découverte numérique

L'Institut a réalisé en 2023-2024 les travaux de collecte (auprès d'un échantillon de 5 400 personnes) et d'analyse de la nouvelle *Enquête québécoise sur la découverte des produits culturels et le numérique*. Les pratiques de découvertes des films et séries, de la musique, des livres et des balados sont observées sous l'angle de l'utilisation ou non des plateformes numériques de diffusion par la population. Le rapport final est en cours de rédaction, et les données seront rendues disponibles dans les Centres d'accès aux données de recherche (CADRISQ), une première pour les données d'enquêtes de l'Observatoire de la culture et des communications.

Professions culturelles

L'Institut a mis à jour le bulletin *Optique Culture sur Les professions de la culture et des communications au Québec* à partir des données de 2021 du recensement de Statistique Canada. Au moment de sa diffusion, en février 2024, une série de tableaux sur l'effectif, les professions et les travailleurs et travailleuses des industries de la culture et des communications a aussi été diffusée.

Marché du travail et rémunération

Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec

L'Institut réalise annuellement l'Enquête sur la rémunération globale au Québec (ERG) en vertu d'un mandat qui lui est confié par sa loi constitutive. Deux publications principales en ont été tirées. La première, *Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2022*, diffusée en août 2023, présente les salaires, les heures de travail et la rémunération globale selon la Classification nationale des professions. La deuxième, *Rémunération des salariés. État et évolution comparés 2023*, publiée en novembre 2023, fait état de la rémunération globale du personnel salarié de l'administration publique québécoise et de celle d'autres salariés et salariées du Québec pour 75 emplois comparables. Ces publications s'avèrent fort utiles pour les parties prenantes du marché du travail (employeurs, personnel, population au chômage, communauté étudiante) qui sont à la recherche d'informations sur la rémunération. Les résultats concernent les entreprises qui emploient au moins 200 personnes dans les différents secteurs du marché du travail et les municipalités de 25 000 personnes et plus.

Bilan du marché du travail au Québec en 2023

Le *Bilan du marché du travail au Québec* a pour objectif de présenter la situation du marché du travail au Québec. Cette situation est également mise en perspective avec les tendances observées au cours des 10 dernières années. Le bilan va de pair avec l'*Annuaire québécois des statistiques du travail*, qui présente les données sous forme de tableaux et figures pour les utilisateurs et utilisatrices à la recherche de références rapidement accessibles.

Données sur la population active et les postes vacants au Québec

Mensuellement, après la diffusion des résultats de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, l'Institut présente une analyse de la situation du marché du travail au Québec, laquelle s'accompagne de tableaux et de graphiques. De plus, chaque trimestre et dès la disponibilité de l'information, l'Institut produit une analyse sur les postes vacants au Québec, à partir des données de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires de Statistique Canada.

Économie

Statistiques économiques

L'Institut a réalisé les travaux de mise à jour du questionnaire de l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, dont la collecte s'est terminée à l'hiver 2024. De plus, il réalise annuellement l'Enquête sur les projets d'investissements au Québec dont l'objectif est de suivre l'évolution de l'investissement dans l'économie en générale ainsi que dans divers secteurs d'activité, par catégorie d'actifs ou par région administrative.

Changement d'année de base dans l'estimation du PIB

L'Institut produit de manière récurrente les données sur le PIB mensuel par industrie et les données trimestrielles sur le PIB, selon les revenus et les dépenses au Québec. L'Institut a procédé au changement d'année de base dans ses estimations : l'année de référence est passée de 2012 à 2017.

Secteurs économiques

Programme des statistiques minières du Québec

L'Institut produit, pour le compte du ministère des Ressources naturelles et des Forêts, les statistiques du Programme de statistiques minières du Québec. L'objectif de ce programme consiste à tracer un portrait précis de l'activité minière au Québec afin que le gouvernement puisse adopter les mesures les plus appropriées pour l'industrie. L'Institut a notamment réalisé des enquêtes sur la production minérale et sur l'investissement minier.

Science, technologie et innovation

Enquêtes et productions statistiques en science, technologie et innovation

L'Institut a fait l'acquisition de microdonnées pour le Québec de différentes enquêtes de Statistique Canada : *l'Enquête sur les technologies de pointe 2022*, *l'Enquête sur l'innovation et les stratégies d'entreprise 2022* et *l'Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises 2023*. Les diverses compilations de ces enquêtes sont diffusées sur le site Web de l'Institut.

Par ailleurs, l'Institut mène de nouveau *l'Enquête sur les dépenses en recherche, science, technologie et innovation au sein de l'administration publique québécoise*, à la suite de la révision de celle-ci. Le questionnaire a été revu, entre autres en ce qui concerne le thème du développement durable, et des traitements méthodologiques ont été ajoutés.

Enquête sur le numérique dans les entreprises

Anciennement appelée *Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires*, cette enquête, commandée par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, a pour objectif d'établir un portrait de la transformation numérique des entreprises situées au Québec. L'Institut a repris les travaux liés à la production de cette enquête, dont l'échantillon est d'environ 12 000 entreprises, et qui n'avait pas été menée pendant trois ans.

Environnement et développement durable

Indicateurs de développement durable

En tant que partenaire du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, l'Institut recueille, produit et diffuse divers indicateurs pour le suivi de la démarche gouvernementale de développement durable et pour le suivi de l'évolution de la société vers la durabilité.

Première estimation de la productivité des matières

L'Institut a diffusé une première estimation de l'indicateur québécois de productivité des matières. La productivité des matières, c'est la valeur économique créée pour chaque tonne de matières utilisées dans une économie. Des faits saillants, des tableaux de données, un document d'analyse ainsi qu'un document technique ou méthodologique sont disponibles sur le site Web de l'Institut.

Enquête sur le développement durable, les pratiques d'affaires écoresponsables et les technologies propres

L'Institut a réalisé la deuxième édition de *l'Enquête sur le développement durable, les pratiques d'affaires écoresponsables et les technologies propres* à la demande du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Elle a été menée auprès d'un échantillon de 5 000 entreprises du Québec. Elle vise à établir un nouveau portrait de l'adoption de démarches de développement durable en entreprise et à vérifier la mise en œuvre des pratiques d'affaires écoresponsables et l'utilisation des technologies propres.

Empreinte carbone de l'ensemble de la société

L'Institut a publié l'estimation de l'empreinte carbone de l'ensemble de la société québécoise pour l'année 2018. L'empreinte carbone de la société compte différentes composantes, soit les dépenses courantes des ménages, les dépenses courantes des gouvernements et institutions sans but lucratif et les dépenses d'investissement. L'Institut a également publié l'estimation de l'empreinte carbone des exportations québécoises pour l'année 2018.

Compte des terres du Québec méridional

L'Institut a mis à jour le compte des terres de six régions administratives pour la décennie 2010. Les comptes des terres du Québec méridional quantifient la superficie des terres par type de couverture terrestre (surfaces artificielles, terres agricoles, milieux humides et forêts) sur le territoire de la province situé au sud du 52^e parallèle ainsi que la superficie où se produisent les changements de couverture entre les décennies. Ces comptes font partie du Système de comptabilité économique et environnementale, ou comptes de l'environnement, qui offre un cadre statistique complet et cohérent pour la mesure du capital naturel en rapport avec l'économie.

Portraits territoriaux et multithématiques

Revenu disponible par région et MRC

L'Institut a procédé à la mise à jour des estimations annuelles du revenu disponible à l'échelle des régions administratives et des municipalités régionales de comté (MRC) du Québec. Les données présentées dans le cadre de cette mise à jour tiennent compte des nouvelles limites territoriales des régions administratives de l'Estrie et de la Montérégie.

Accès aux données administratives

Mise à jour du dictionnaire de données

Le dictionnaire de données est un outil qui permet aux équipes de recherche et aux directions de contenu de l'Institut de consulter de façon conviviale l'information essentielle à la préparation et à la réalisation d'un projet de recherche. La mise à jour du dictionnaire a permis de bonifier la base de données et de métadonnées, afin d'ajouter des définitions et davantage de détails quant aux données disponibles, telles que celles du ministère de la Santé et des Services sociaux, de la Régie de l'assurance maladie du Québec, du ministère de l'Éducation et du ministère de l'Enseignement supérieur, ainsi que les données de plusieurs enquêtes de l'Institut.

Procédure interne pour l'accès aux données administratives

C'est en octobre 2023 qu'a été déposée la *Procédure interne pour une demande d'accès à des renseignements désignés à l'Institut de la statistique du Québec*. De la préparation d'une demande d'accès jusqu'à la livraison du fichier de données administratives à l'équipe projet, en passant par l'évaluation de la demande et la production du fichier par la Direction de la protection et de l'optimisation des données administratives, toutes les étapes y sont consignées.

Amélioration des méthodes et des processus statistiques

Bonification des registres de clés d'appariement

Créé en 2020-2021, le Registre des clés d'appariement entre le Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec et le fichier des décès du Registre des événements démographiques a vu sa taille augmenter grâce aux nombreux appariements effectués en 2023-2024. L'Institut a également réalisé l'appariement complet des décès survenus entre 2010 et 2019 avec le FIPA. Ces appariements seront utiles pour plusieurs projets de recherche à venir, car ils permettront de combiner, à peu de frais, les données des deux sources.

2

Les résultats



2.1 Plan stratégique

Résultats relatifs aux engagements du Plan stratégique 2023-2027

Composant la première des deux sections relatives au suivi du Plan stratégique 2023-2027 de l'Institut, les tableaux suivants résument l'atteinte des cibles selon les travaux réalisés en 2023-2024. Pour chacune des cibles, un renvoi aux pages de la seconde section guide le lectorat souhaitant en savoir davantage.





ENJEU 1

Une offre statistique en adéquation avec les besoins de la société

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1.1

Être un acteur incontournable et répondre efficacement aux besoins en matière de production et d'exploitation des données

Objectifs	Indicateurs	Cibles	Résultats 2023-2024	Page
1.1.1 Répondre en qualité et en quantité dans des délais adéquats.	1.1.1.1 Pourcentage d'enquêtes dont le taux de réponse obtenu permet l'atteinte des objectifs d'analyse fixés au début du projet	95 %	100 %	28
	1.1.1.2 Augmentation du taux de satisfaction de la clientèle	Calcul de la mesure de départ	84 %	29
	1.1.1.3 Mise en place d'une structure d'accompagnement pour optimiser la production statistique et réduire les délais	Processus complété	Processus complété	29
	1.1.1.4 Délais moyens pour l'accès aux données par les chercheurs et chercheuses ▶ Mesure de départ : 289 jours	180 jours	212 jours	30
1.1.2 Anticiper et comprendre les besoins d'information statistique des partenaires.	1.1.2.1 Mise en place d'un processus de consultation annuel systématique de collecte des besoins statistiques	Processus complété	Processus complété	30
1.1.3 Valoriser l'utilisation des données administratives au bénéfice de la société.	1.1.3.1 Taux d'augmentation du nombre de nouvelles demandes soumises auprès des Services d'accès aux données de recherche ▶ Mesure de départ : 115 demandes	10 %	20 %	31
	1.1.3.2 Nombre de nouvelles utilisations de données administratives par l'Institut pour les mandats qui lui sont confiés	5	11 nouvelles utilisations de données administratives	31



ENJEU 2

La mise en valeur de l'information statistique

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2.1

Améliorer la communication de l'information statistique

Objectif	Indicateurs	Cibles	Résultats 2023-2024	Page
2.1.1 Privilégier la diffusion de contenus ciblés en fonction des différents publics.	2.1.1.1 Augmentation du taux de satisfaction lié à l'utilisation du site Web	Calcul de la mesure de départ	93 %	32
	2.1.1.2 Nombre de stratégies de communication adaptées aux publics cibles	4	4 stratégies de communication	32

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2.2

Améliorer la notoriété de l'Institut auprès du grand public

Objectif	Indicateurs	Cibles	Résultats 2023-2024	Page
2.2.1 Assurer une meilleure présence sur la place publique.	2.2.1.1 Taux d'augmentation du nombre de sessions Web	Calcul de la mesure de départ	1 518 227 sessions Web	33
	2.2.1.2 Taux d'augmentation du nombre de mentions dans les médias traditionnels ▶ Mesure de départ : 1 696 mentions	2 % par rapport à l'année 2022-2023	13 %	33



ENJEU 3

Une équipe compétente et dynamique

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3.1

Miser sur l'expertise du personnel

Objectifs	Indicateurs	Cibles	Résultats 2023-2024	Page
3.1.1 Assurer la mise en valeur de l'expertise du personnel.	3.1.1.1 Nombre d'activités de mise en valeur au sein de l'Institut et auprès de publics externes	25	35 activités	34
3.1.2 Renforcer l'expertise du personnel.	3.1.2.1 Proportion de la masse salariale en dépense de formation Mesure de départ : 2,17 % de la masse salariale	2,25 %	1,95 %	35
	3.1.2.2 Taux d'augmentation du nombre d'heures consacrées à des activités structurées de partage d'expertise	Calcul de la mesure de départ	10 841 heures	35

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3.2

Proposer un environnement de travail gratifiant

Objectif	Indicateurs	Cibles	Résultats 2023-2024	Page
3.2.1 Améliorer l'attraction et la fidélisation du personnel.	3.2.1.1 Diminution du nombre de jours moyens pour pourvoir les postes vacants	Calcul de la mesure de départ	90 jours	36
	3.2.1.2 Taux de rétention du personnel	85 %	90 %	36
	3.2.1.3 Augmentation de l'indice de mobilisation du personnel ¹	Calcul de la mesure de départ	7,8/10	37

1. L'indicateur a été ajusté afin de mieux refléter la méthode de calcul utilisée.

Résultats détaillés 2023-2024 relatifs aux engagements du Plan stratégique 2023-2027

Le Plan stratégique 2023-2027 définit la vision et les priorités de l'Institut. Le dépôt officiel à l'Assemblée nationale du Plan a eu lieu en octobre 2023. Il met l'accent sur trois enjeux stratégiques qui se déclinent en huit objectifs et en dix-sept cibles, s'articulant autour de la mission de l'Institut et de l'évolution des besoins de sa clientèle.

Que ce soit en consultant régulièrement ses partenaires pour connaître leurs besoins ou en améliorant ses processus de production afin de diffuser l'information statistique en temps opportun, l'Institut souhaite rester proactif face aux changements qui s'opèrent dans la société.

De plus, l'accessibilité, la pertinence et la clarté de l'information statistique diffusée sont prioritaires pour l'Institut afin d'assurer la satisfaction des utilisateurs. Il est déterminant pour l'organisation de communiquer efficacement ses contenus statistiques, puisque cela contribue à renforcer son rôle d'agence statistique et sa présence sur la place publique.

Finalement, dans le contexte où la rareté de la main-d'œuvre se fait sentir dans plusieurs domaines, la mobilisation du personnel déjà en place prend tout son sens. L'innovation ainsi qu'une réponse adéquate à l'évolution des besoins des employés et employées peuvent contribuer à leur rétention. Le fait d'encourager les membres du personnel à travailler ensemble afin d'atteindre des objectifs communs dans un environnement stimulant et gratifiant aura une influence sur leur désir de continuer d'y travailler.

Les cibles initiales des dix-sept indicateurs du Plan stratégique ont été atteintes dans une proportion de 88 %.



ENJEU 1

Une offre statistique en adéquation avec les besoins de la société

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1.1

Être un acteur incontournable et répondre efficacement aux besoins en matière de production et d'exploitation des données

Objectif 1.1.1 Répondre en qualité et en quantité dans des délais adéquats

Contexte lié à l'objectif : L'Institut vise à améliorer la livraison de ses résultats, notamment par des progrès sur le plan de la rapidité et de l'amélioration de ses processus, sans toutefois faire de compromis quant à ses hauts standards de qualité.

Indicateur		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
1.1.1.1 Pourcentage d'enquêtes dont le taux de réponse obtenu permet l'atteinte des objectifs d'analyse fixés au début du projet	Cibles	95 %	95 %	95 %	95 %
	Résultats	100 % Cible atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2023-2024 : Dans un premier temps, il était requis de définir les caractéristiques liées à l'indicateur et d'élaborer les outils pour permettre la mesure de l'indicateur. Pour la période 2023-2024, les enquêtes admissibles sont celles qui se sont terminées au cours du troisième et du quatrième trimestre. Dans un deuxième temps, d'autres critères ont été établis pour déterminer l'admissibilité des enquêtes à la reddition de compte, tels que le fait qu'elles soient récurrentes ou non et que leur nature permette ou non l'application de nos méthodes d'enquête habituelles.

Lorsqu'on tient compte de ces critères, huit enquêtes ont été déclarées admissibles pour le calcul de l'indicateur. Les taux de réponse obtenus pour ces enquêtes ont permis l'atteinte des objectifs d'analyse fixés au début du projet. Le nombre d'enquêtes admissibles augmentera à partir de 2024-2025.

Indicateur		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
1.1.1.2 Augmentation du taux de satisfaction de la clientèle	Cibles	Calcul de la mesure de départ	2 points de pourcentage	2 points de pourcentage	2 points de pourcentage
	Résultats	84 % Cible atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2023-2024 : La mesure de départ pour le calcul du taux de satisfaction de la clientèle est de 84 %.

L'Institut a élaboré un questionnaire destiné à sa clientèle afin de mesurer le niveau de satisfaction global de celle-ci. La mesure de départ a été établie à partir des résultats de satisfaction globale de 16 partenaires dans le cadre des travaux effectués pour 18 projets qui se sont terminés au cours du troisième et du quatrième trimestre de l'année 2023-2024.

Le résultat de satisfaction est établi à partir d'une question sur le niveau de satisfaction global à l'égard des services rendus par l'Institut. Les personnes répondantes peuvent établir leur niveau de satisfaction par projet, à partir d'une échelle à huit modalités distribuées entre « 1 - Pas du tout en accord » et « 8 - tout à fait en accord ». Pour les fins de l'indicateur, seuls les partenaires ayant sélectionné les modalités correspondant au fait d'être très satisfait (modalités 7 et 8) ont été retenus dans le calcul. Ainsi, certains partenaires plutôt satisfaits ne sont pas comptabilisés dans la définition de la satisfaction retenue.

Indicateur		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
1.1.1.3 Mise en place d'une structure d'accompagnement pour optimiser la production statistique et réduire les délais	Cibles	Processus complété			
	Résultats	Processus complété Cible atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2023-2024 : Une communauté de pratique sur les enquêtes a été mise en place. Elle est composée d'au moins une personne de chaque direction qui réalise des projets d'enquête ou qui y contribue. La communauté de pratique a cartographié et uniformisé le processus d'enquête de l'Institut et consigné les activités importantes de celui-ci à l'aide de fiches d'information. Une ressource consacrée à l'accompagnement des équipes en gestion de projets coordonne les travaux de la communauté de pratique.

Un comité consultatif a également été formé afin d'orienter les travaux et de prendre les décisions.

Indicateur		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
1.1.1.4 Délais moyens pour l'accès aux données par les chercheurs et chercheuses Mesure de départ : 289 jours	Cibles	180 jours	150 jours	120 jours	90 jours
	Résultats	212 jours Cible non atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2023-2024 : Les délais d'accès aux données de recherche varient en fonction de la complexité du projet. En moyenne, un chercheur ou une chercheuse obtient l'accès à ses données de recherche en 212 jours, soit moins de 7 mois. Les délais sont attribuables tant à la durée de traitement de la demande par l'Institut qu'au temps de transmission des documents nécessaires ou de réponse des équipes de recherche et des différents organismes concernés.

Les efforts déployés ont permis de diminuer de plus de 25 % le délai moyen de réalisation des demandes. Ce délai (212 jours) tient compte des demandes réalisées depuis l'ouverture des Services d'accès aux données de recherche en 2019 alors que le traitement des demandes était plus long. À compter de 2024-2025, l'Institut réduira l'éventail des projets pris en compte pour la mesure de cet indicateur afin de mieux refléter les travaux effectués au cours de la période visée.

La cible est non atteinte.

Objectif 1.1.2 Anticiper et comprendre les besoins d'information statistique des partenaires

Contexte lié à l'objectif : Lorsqu'elles sont bien ciblées, les données probantes sont encore plus utiles pour la gouvernance et la recherche. L'Institut souhaite donc être plus proactif face à ses partenaires, principalement les ministères et organismes publics, afin de bien prévoir et cerner leurs besoins.

Indicateur		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
1.1.2.1 Mise en place d'un processus de consultation annuel systématique de collecte des besoins statistiques	Cibles	Processus complété			
	Résultats	Processus complété Cible atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2023-2024 : L'Institut a mis en place un processus de consultation annuel systématique de collecte des besoins statistiques.

Le statisticien en chef a présenté l'offre de service de l'Institut à l'ensemble des sous-ministres. Cette présentation a permis d'informer les partenaires de l'Institut du processus mis en place afin d'établir leurs priorités et leurs besoins statistiques. Au 31 mars 2024, une première consultation conforme au processus établi avait eu lieu avec un partenaire de l'Institut.

Objectif 1.1.3 Valoriser l'utilisation des données administratives au bénéfice de la société

Contexte lié à l'objectif : Les données administratives sont des renseignements recueillis par les organisations dans le cadre de leurs activités courantes. Pour l'Institut, elles permettent d'améliorer la pertinence et la qualité des statistiques et peuvent réduire les coûts liés aux enquêtes. Elles revêtent un grand potentiel scientifique et leur valorisation contribue à l'atteinte de l'excellence dans le domaine de la recherche.

Indicateur		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
1.1.3.1 Taux d'augmentation du nombre de nouvelles demandes soumises auprès des Services d'accès aux données de recherche	Cibles	10 %	10 %	10 %	10 %
	Résultats	20 % Cible atteinte			
Mesure de départ : 115 demandes					

Explication du résultat obtenu en 2023-2024 : Au total, 138 nouvelles demandes ont été soumises auprès des Services d'accès aux données de recherche, ce qui représente une augmentation de 20 %.

Parmi les facteurs ayant contribué au résultat de 2023-2024, on note la disponibilité des données du ministère de l'Éducation, du ministère de l'Enseignement supérieur et du ministère de la Santé et des Services sociaux qui a permis d'augmenter le potentiel d'études multisectorielles. De plus, deux fois par année, l'Institut donne un webinaire sur l'accès aux données en collaboration avec le Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales qui s'intitule *Préparer une demande d'accès aux données administratives pour la recherche (ISQ)*, pour lequel il obtient une large visibilité universitaire.

Indicateur		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
1.1.3.2 Nombre de nouvelles utilisations de données administratives par l'Institut pour les mandats qui lui sont confiés	Cibles	5	5	5	5
	Résultats	11 nouvelles utilisations de données administratives Cible atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2023-2024 : Onze nouvelles utilisations de données administratives ont été autorisées par l'Institut. Six nouvelles demandes ont été soumises pour la sélection d'échantillons d'enquête et cinq l'ont été pour l'utilisation des données à d'autres fins (ex. : analyse). Par ailleurs, une procédure interne pour le dépôt d'une demande d'accès aux données a été déposée et présentée au personnel de l'Institut en octobre 2023.



ENJEU 2

La mise en valeur de l'information statistique

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2.1

Améliorer la communication de l'information statistique

Objectif 2.1.1 Privilégier la diffusion de contenus ciblés en fonction des différents publics

Contexte lié à l'objectif : L'Institut souhaite optimiser la diffusion de ses statistiques et en faciliter l'usage par ses différents publics cibles, en s'assurant que le tout répond aux attentes de chacun et que l'information diffusée est bien comprise et interprétée.

Indicateur		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
2.1.1.1 Augmentation du taux de satisfaction lié à l'utilisation du site Web	Cibles	Calcul de la mesure de départ	2 points de pourcentage par rapport à l'année 2023-2024	4 points de pourcentage par rapport à l'année 2023-2024	5 points de pourcentage par rapport à l'année 2023-2024
	Résultats	93 % Cible atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2023-2024 : Parmi l'ensemble des personnes répondantes, 93 % sont très satisfaites ou plutôt satisfaites de leur utilisation du site Web de l'Institut (31 % sont très satisfaites et 62 % sont plutôt satisfaites). Plusieurs commentaires permettant d'améliorer le site Web ont été recueillis et feront l'objet d'un plan de réalisation.

Indicateur		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
2.1.1.2 Nombre de stratégies de communication adaptées aux publics cibles ²	Cibles	4	4	4	4
	Résultats	4 stratégies de communication Cible atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2023-2024 : Au cours de la dernière année, quatre stratégies de communication adaptées aux publics cibles ont été mises en œuvre. Elles visaient les activités de collecte, la diffusion des résultats de l'*Enquête québécoise sur la santé de la population* et les célébrations des 25 ans de la création de l'Institut. De plus, de multiples actions de communication prévues au plan de communication externe de l'Institut 2023-2025 ont été réalisées.

2. Les actions de communication réalisées dans le cadre des travaux courants sont exclues.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2.2

Améliorer la notoriété de l'Institut auprès du grand public

Objectif 2.2.1 Assurer une meilleure présence sur la place publique

Contexte lié à l'objectif : Pour obtenir une meilleure présence sur la place publique et un rayonnement plus large dans la société, l'Institut souhaite suivre les grandes tendances et bien mettre en valeur l'information statistique qu'il produit.

Indicateur		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
2.2.1.1 Taux d'augmentation du nombre de sessions Web	Cibles	Calcul de la mesure de départ	2 % par rapport à l'année 2023-2024	4 % par rapport à l'année 2023-2024	6 % par rapport à l'année 2023-2024
	Résultats	1 518 227 sessions Web Cible atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2023-2024 : Au total, 1 518 227 sessions ont été comptabilisées sur le site Web. Une session est une période au cours de laquelle une utilisatrice ou un utilisateur est actif sur le site. Par ailleurs, des travaux de paramétrage de l'outil de collecte ont été réalisés, ce qui permettra de mesurer la progression du nombre de sessions Web.

Indicateur		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
2.2.1.2 Taux d'augmentation du nombre de mentions dans les médias traditionnels	Cibles	2 % par rapport à l'année 2022-2023	4 % par rapport à l'année 2022-2023	6 % par rapport à l'année 2022-2023	8 % par rapport à l'année 2022-2023
Mesure de départ : 1 696 mentions	Résultats	13 % Cible atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2023-2024 : Au total, il y a eu 1 920 mentions dans les médias traditionnels, ce qui correspond à une augmentation de 13 % par rapport à l'année précédente.



ENJEU 3

Une équipe compétente et dynamique

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3.1

Miser sur l'expertise du personnel

Contexte lié à l'objectif : Afin de faire rayonner l'expertise et le talent des employés et employées qui sont au cœur de ses réalisations, l'Institut continuera de faire la promotion de cette expertise, tout en favorisant le développement de son personnel.

Indicateur		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
3.1.1.1	Cibles	25	25	25	25
Nombre d'activités de mise en valeur au sein de l'Institut et auprès de publics externes	Résultats	35 activités Cible atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2023-2024 : On dénombre 29 présentations réalisées par divers spécialistes de l'Institut à un auditoire externe. L'Institut a également mis en valeur l'expertise de son personnel par l'entremise de six séminaires internes portant sur des thèmes variés.

Objectif 3.1.2 Renforcer l'expertise du personnel

Contexte lié à l'objectif : L'Institut souhaite offrir la possibilité à ses employés et employées de parfaire leurs connaissances et leurs compétences, notamment en investissant davantage dans les activités de formation en emploi et en soutenant ceux et celles qui souhaitent poursuivre leurs études.

Indicateur		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
3.1.2.1	Cibles	2,25 %	2,5 %	3 %	3 %
Proportion de la masse salariale en dépense de formation	Résultats	1,95 % ³			
Mesure de départ : 2,17 % de la masse salariale		Cible non atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2023-2024 : Bien que le pourcentage de la masse salariale alloué en dépense de formation soit moins élevé que l'année dernière et que la cible de 2,25 % ne soit pas atteinte, l'Institut enregistre une croissance de près de 150 % du nombre d'activités de formation et de développement suivies par son personnel au cours de l'année financière 2023-2024 (608 activités contre 244 en 2022-2023). Le paysage de la formation évolue, notamment en raison d'une offre grandissante de formations accessibles à peu de frais ou gratuitement. Cette nouvelle réalité a une incidence sur le portrait des dépenses réalisées en formation, qui ont tendance à diminuer, et ce, malgré un engagement fort de l'Institut à favoriser le développement des compétences de son personnel.

Indicateur		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
3.1.2.2	Cibles	Calcul de la mesure de départ	5 %	5 %	5 %
Taux d'augmentation du nombre d'heures consacrées à des activités structurées de partage d'expertise	Résultats	10 841 heures			
		Cible atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2023-2024 : Le résultat pour la mesure de départ est de 1548,73 jours-personnes, soit 10 841 heures consacrées à des activités structurées de partage d'expertise. Parmi les activités comptabilisées, on trouve le mentorat, le transfert d'expertise préretraite, le partage de connaissances aux pairs, etc.

3. Cette donnée est comptabilisée pour l'année financière, ce qui explique l'écart observé entre ce résultat et celui présenté à la section 3.1 (Utilisation des ressources humaines) de 1,79 % qui est comptabilisé pour l'année civile 2023.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3.2

Proposer un environnement de travail gratifiant

Objectif 3.2.1 Améliorer l'attraction et la fidélisation du personnel

Contexte lié à l'objectif : L'Institut est en croissance et ses besoins en main-d'œuvre sont importants. Il souhaite se démarquer comme employeur de choix, attirer de nouvelles recrues et maintenir les effectifs en poste dans un environnement de travail gratifiant et stimulant.

Indicateur		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
3.2.1.1 Diminution du nombre de jours moyens pour pourvoir les postes vacants	Cibles	Calcul de la mesure de départ	5	5	5
	Résultats	90 jours Cible atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2023-2024 : Dans un contexte où le marché du travail est en constante évolution et où l'attraction des meilleurs talents représente un défi important, l'Institut doit s'appuyer sur un processus d'embauche performant. En moyenne, 90 jours sont actuellement requis pour pourvoir un poste vacant.

Indicateur		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
3.2.1.2 Taux de rétention du personnel	Cibles	85 %	85 %	85 %	85 %
	Résultats	90 % Cible atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2023-2024 : L'Institut vise à être un employeur de choix en créant un environnement de travail où chaque individu peut développer son expertise, briller grâce à son talent, se sentir reconnu pour son travail et s'épanouir dans un cadre stimulant. L'Institut souhaite que tout son personnel se sente bien, soit inspiré et ressente de la fierté de faire partie de son équipe. Dans un contexte postpandémique où la rotation du personnel est généralement forte sur le marché du travail, l'Institut est fier d'enregistrer un taux de rétention de son personnel de 90 %.

Indicateur		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
3.2.1.3 Augmentation de l'indice de mobilisation du personnel ⁴	Cibles	Calcul de la mesure de départ	0,2 point	0,2 point	0,2 point
	Résultats	7,8/10 Cible atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2023-2024 : L'Institut s'applique à mettre en place des conditions qui permettent d'offrir une expérience stimulante à son personnel, celle-ci étant essentielle à sa mobilisation. Afin de déterminer le niveau de mobilisation du personnel, un sondage a été réalisé au mois de mai 2023 ; le taux de réponse est de 94 %.

Parmi les résultats obtenus, on constate la présence d'éléments positifs qui favorisent la mobilisation des employés et employées, notamment :

- le sentiment d'autonomie offert dans le cadre de ses fonctions (8,7/10)
- la relation avec les gestionnaires (8,5/10)
- l'équilibre entre le travail et la vie personnelle (8,1/10)

Des plans d'action ont été élaborés par les directions pour favoriser de meilleures pratiques en réponse aux résultats jugés plus faibles.

4. L'indicateur et les cibles ont été ajustés afin de mieux refléter la méthode de calcul utilisée.

2.2 Déclaration de services à la clientèle

Engagement	Cible	Résultat 2023-2024
Respecter les engagements de diffusion établis en début d'année	Dans une proportion de 80 %	71 %
Confirmer la réception d'une demande reçue au Centre d'information et de documentation (CID) dans un délai de trois jours ouvrables	Pour 100 % des demandes	100 %
Informers les nouveaux chercheurs et les nouvelles chercheuses de leur admissibilité aux services d'accès à la recherche dans un délai de deux jours ouvrables ou moins	Pour 100 % des demandes	100 %
Traiter les plaintes dans un délai de 10 jours ouvrables suivant leur réception	100 % des plaintes	100 %

La nouvelle Déclaration de services à la clientèle de l'Institut s'inscrit dans la continuité et l'amélioration des résultats atteints depuis la création de l'organisation quant à la qualité et à la diversité des produits et services offerts.

Les services offerts s'articulent autour de la volonté de développer la connaissance, de démocratiser l'information statistique et de faciliter l'accès aux données dans le respect de la confidentialité. L'Institut s'assure d'offrir des services qui répondent à des standards statistiques reconnus sur le plan international. Il veille également à ce que l'offre de services soit adaptée aux besoins des personnes ayant des incapacités.

L'Institut s'engage à offrir des produits et des services statistiques d'une grande qualité professionnelle et technique qui font appel à l'utilisation de méthodes statistiques éprouvées. L'Institut vise à faciliter l'accès des citoyens et des citoyennes aux renseignements qu'il détient, tout en assurant la confidentialité et la sécurité de l'information.

Tout en cherchant à enrichir et à diversifier continuellement la portée des informations diffusées, l'Institut se préoccupe également d'alléger le fardeau des personnes répondantes en exploitant les données administratives et en ayant recours à des modes de collecte modernes et diversifiés, par exemple, en favorisant la collecte Web. Par ailleurs, la Politique d'information au participant d'une enquête expose les obligations juridiques ainsi que les normes institutionnelles qui dictent et encadrent la façon d'intervenir auprès des participants et participantes.

Les résultats 2023-2024

En 2023-2024, la réception de 100 % des demandes reçues au Centre d'information et de documentation a été confirmée dans le délai prévu par la Déclaration de services à la clientèle, soit trois jours ouvrables.

Au cours du même exercice, 100 % des chercheuses et des chercheurs ayant fait une demande aux Services d'accès aux données de recherche ont été informés, dans un délai de deux jours ouvrables ou moins, de l'admissibilité de leur demande.

Par ailleurs, selon l'ancien indicateur utilisé pour mesurer la conformité aux dates de publication prévues au calendrier de diffusion de l'information statistique, 71 % des dates de publication ont été respectées. Afin d'aider les utilisateurs et les utilisatrices à planifier leurs activités et pour faciliter le suivi des diffusions, l'Institut rend désormais disponibles de nouveaux outils : un calendrier interactif mis à jour en continu et des engagements de diffusion annuels. Dès l'an prochain, l'Institut rendra compte du respect des dates de publication présentées dans le document intitulé *Engagements de diffusion 2024-2025*.

La responsabilité de l'Institut à l'égard des plaintes

L'Institut accorde une grande importance à toutes les plaintes et à tous les commentaires reçus dans un souci constant d'amélioration de la qualité de ses services. En 2023-2024, l'Institut a reçu deux plaintes, lesquelles ont été prises en charge dans le délai prescrit, soit 10 jours ouvrables. Ces plaintes sont celles qui ont été considérées comme recevables selon les critères que l'Institut s'est donnés.

3

**Les ressources
utilisées**



3.1 Utilisation des ressources humaines

Répartition de l'effectif par secteur d'activité

Au 31 mars 2024, l'Institut employait 460 personnes ayant un statut régulier ou occasionnel.

Effectif au 31 mars (personnes occupant un poste régulier ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants et étudiantes et des stagiaires)			
Secteur d'activité	2023-2024	2022-2023	Écart
	n		%
Production et analyse statistiques	145	136	6,6
Soutien à la production statistique (personnel intervieweur exclu)	99	93	6,5
Diffusion et accès aux données	46	47	- 2,1
Gouvernance et gestion	65	59	10,2
Sous-total	355	335	6,0
Soutien à la production statistique (personnel intervieweur seulement)	105	145	- 27,6
Total	460	480	- 4,2

Formation et perfectionnement du personnel

L'Institut est reconnu pour l'expertise de pointe détenue par son personnel. Soucieuse de conserver et de développer cette expertise, l'organisation s'assure de mettre en place des mesures visant à soutenir ses employés et employées dans le développement en continu de leurs compétences pour leur permettre d'évoluer en fonction des besoins de l'organisation, tout en tenant compte de leurs profils et de leurs aspirations professionnelles. En 2023, le personnel a bénéficié, en moyenne, de 1,44 jour de formation de plus qu'en 2022. Les sommes investies en formation et perfectionnement représentent 1,79 % de la masse salariale, se situant au-dessus de la cible minimale de 1 % prescrite par la *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre*.

Proportion de la masse salariale investie en formation			
		2023	2022
Proportion de la masse salariale	%	1,79	2,17

Nombre moyen de jours de formation par personne			
Corps d'emploi		2023	2022
Cadre	n	3,88	2,51
Professionnel	n	3,16	2,50
Fonctionnaire	n	2,35	1,27
Total (nombre moyen par personne)	n	3,02	2,23

Somme allouée par personne (coût moyen de formation par personne)			
		2023	2022
Somme allouée par personne	\$	555,64	506,42

Planification de la main-d'œuvre

L'une des priorités de l'Institut est que tous les membres de son personnel se sentent bien, inspirés et fiers de faire partie de son équipe. Des actions ont été mises en œuvre afin de valoriser l'expérience employé. En 2023-2024, l'Institut observe une diminution de son taux de roulement de plus de 7 points de pourcentage.

L'Institut voit la cible de régionalisation des emplois comme une occasion à saisir afin de pallier les problèmes de recrutement et de rétention de son personnel intervieweur. La possibilité pour l'organisation de recruter des intervieweurs et des intervieweuses en région lui permet d'atteindre ses objectifs d'affaires liés à la collecte de données auprès de la population ou des entreprises. Au cours de l'année financière 2023-2024, le nombre de postes régionalisés par l'Institut (23) se situe au-dessus de la cible prévue pour le 30 septembre 2028 (17).

Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier				
		2023-2024	2022-2023	2021-2022
Taux de départ volontaire	%	10,14	17,40	14,10

Nombre de départs à la retraite inclus dans le calcul du taux de départ volontaire				
		2023-2024	2022-2023	2021-2022
Nombre de personnes ayant pris leur retraite au sein du personnel régulier		5	9	9

Prévision des départs à la retraite au 31 mars 2024¹

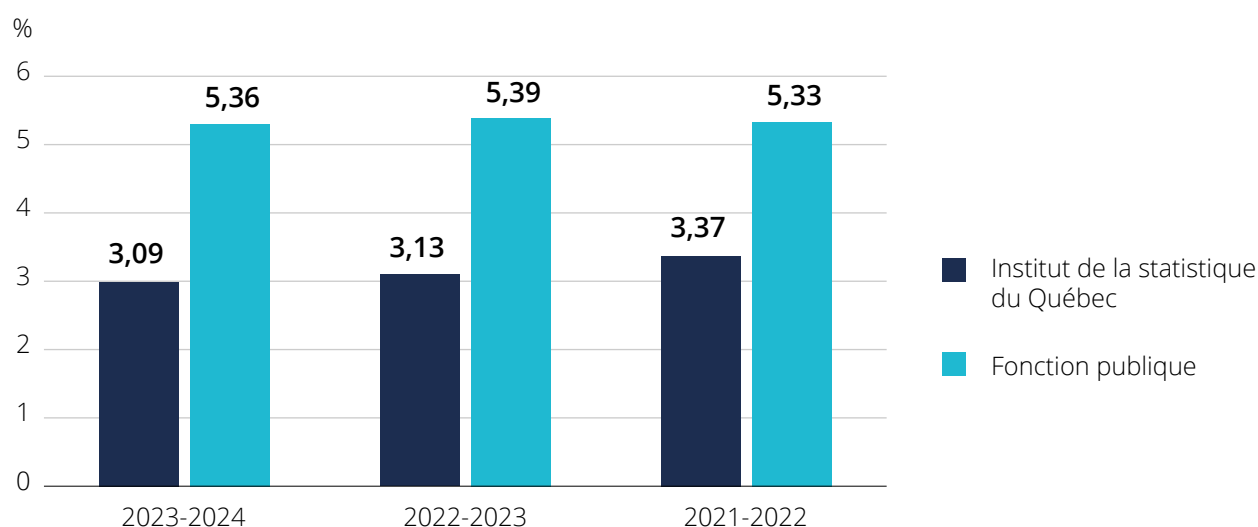
	Nombre d'employé(e)s	Pourcentage du personnel
2024-2025	2	0,47

Emplois régionalisés au 31 janvier 2024

Nombre d'emplois que l'organisation doit avoir régionalisés d'ici le 30 septembre 2028	Nombre total d'emplois régionalisés par l'organisation pour la période du 1 ^{er} octobre 2018 au 31 janvier 2024
17	23 ²

Taux d'absentéisme

Bien que le taux d'absentéisme se maintienne sous la moyenne de l'ensemble des ministères et organismes de l'administration publique québécoise, l'Institut intègre une approche préventive à ses pratiques de gestion.



1. Retraites signées uniquement.

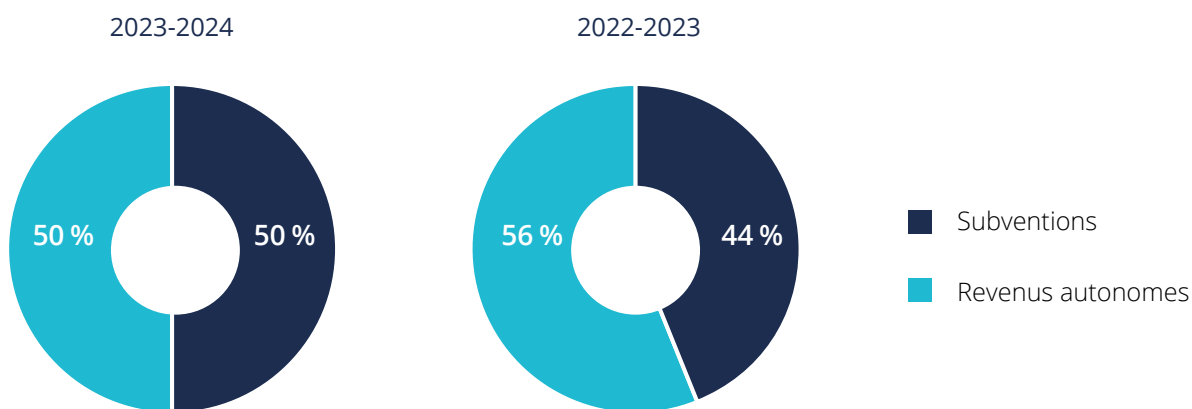
2. Nombre qui inclut les emplois d'intervieweurs et d'intervieweuses en région.

3.2 Utilisation des ressources financières

Ressources budgétaires et financières

L'Institut dispose de deux sources de financement : une subvention annuelle versée par le ministère des Finances et des revenus autonomes générés par des travaux statistiques réalisés pour une clientèle variée, principalement des ministères et des organismes. La part relative des revenus autonomes dans les revenus totaux a augmenté de façon significative depuis la création de l'Institut : elle est passée de 30,6 % en 1999-2000 à 49,5 % en 2023-2024. La baisse des revenus autonomes observée en 2023-2024 s'explique principalement par la nature des travaux liés aux enquêtes réalisées au cours de l'exercice.

Évolution des revenus				
	Subventions	Revenus autonomes	Revenus totaux	Portion des revenus autonomes
		k\$		%
2023-2024	24 338,5	23 826,8	48 165,3	49,5
2022-2023	22 734,7	28 924,0	51 658,7	56,0



L'utilisation des ressources budgétaires et financières par secteur d'activité

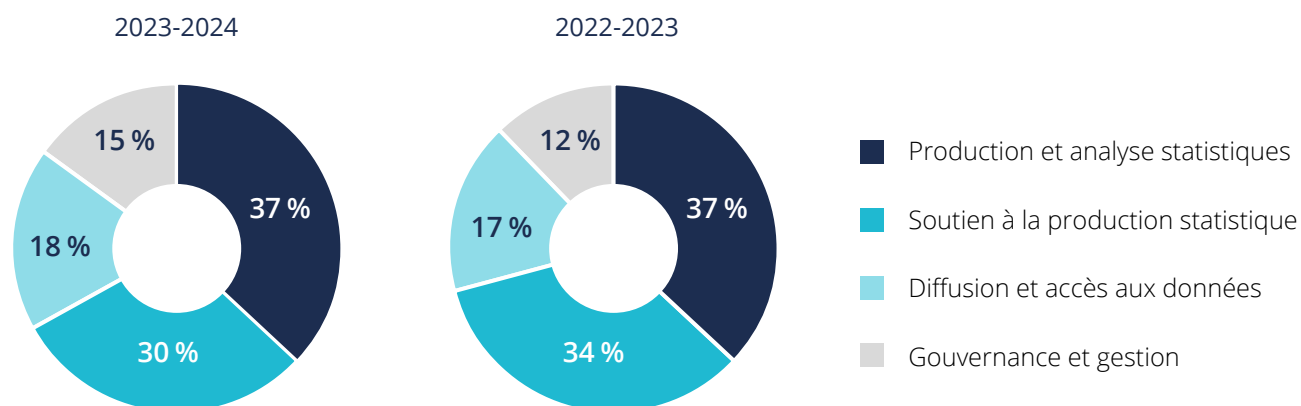
En 2023-2024, 85,3 % des ressources financières ont été consacrées à la production et l'analyse statistiques, au soutien à la production statistique ainsi qu'à la diffusion et à l'accès aux données. Elles en représentaient 87,8 % en 2022-2023. La baisse de 1 457,9 k\$ des dépenses liées au soutien à la production statistique s'explique principalement par la diminution des coûts liés à la gestion de la collecte de données pour les enquêtes réalisées.

Par ailleurs, les dépenses liées à la gouvernance et à la gestion (dépenses dites institutionnelles et celles liées au soutien administratif) représentent 14,7 % des dépenses totales en 2023-2024, une hausse de 1 397,0 k\$ par rapport à l'exercice précédent, où elles représentaient 12,2 % des dépenses totales.

Dépenses et évolution par secteur d'activité

Secteur d'activité	Budget de dépenses 2023-2024 ³	Dépenses estimées au 31 mars 2024 ⁴	Écart	Taux d'utilisation du budget de dépenses 2023-2024	Dépenses réelles 2022-2023 ⁵
	k\$			%	k\$
Production et analyse statistiques	18 157,6	18 813,2	655,6	103,6	18 466,2
Soutien à la production statistique	16 029,2	15 344,5	- 684,7	95,7	16 802,4
Diffusion et accès aux données	10 961,0	9 207,2	- 1 753,8	84,0	8 507,4
Gouvernance et gestion	7 886,8	7 490,5	- 396,3	95,0	6 093,5
Total	53 034,6	50 855,4	- 2 179,2	95,9	49 869,5

Répartition des dépenses par secteur d'activité



3. Budget de dépenses 2023-2024, y compris les mesures du Budget intégrées au Fonds de suppléance présenté dans le volume « Crédits et dépenses des portefeuilles » du Budget de dépenses 2023-2024.

4. Dépenses préliminaires, car les travaux effectués dans le cadre de la préparation des comptes publics du gouvernement du Québec ne sont pas terminés.

5. Source : Comptes publics 2022-2023.

3.3 Utilisation des ressources informationnelles

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* (RLRQ, chapitre G-1.03), l'Institut rend compte de la contribution des ressources informationnelles (RI) à la réalisation de sa mission, notamment de l'influence de ces ressources sur la performance organisationnelle.

Une RI est une ressource humaine, matérielle ou financière directement affectée à la gestion, à l'acquisition, au développement, à l'entretien, à l'exploitation, à l'utilisation, à la protection, à la conservation et à la destruction des éléments d'information ainsi qu'à l'accès à ceux-ci.

Bilan des réalisations en matière de ressources informationnelles

Les ressources informationnelles sont indispensables à la réalisation de la mission de l'Institut, puisqu'elles permettent d'assurer le bon fonctionnement des systèmes et de maintenir la sécurité des infrastructures technologiques. Elles contribuent à l'atteinte des objectifs énoncés dans le Plan stratégique 2023-2027 de l'organisation.

L'année 2023-2024 a été marquée, d'une part, par la réalisation d'améliorations administratives et technologiques en matière de sécurité de l'information et de cybersécurité ainsi que par l'optimisation de la plateforme d'accès aux données à des fins de recherche. D'autre part, les travaux visant la conformité au décret concernant le Programme de consolidation des centres de traitement informatique et de l'optimisation du traitement et du stockage se sont poursuivis. Plusieurs autres initiatives de moindre envergure ont par ailleurs été réalisées.

Au cours de l'année 2023-2024, la contribution des ressources informationnelles s'élève à 11 968,8 milliers de dollars

Dépenses et investissements réels en ressources informationnelles en 2023-2024		
Type d'intervention	Investissements	Dépenses
	k\$	
Projets ⁶		
Registre des événements démographiques	315,2	17,2
Programme de consolidation des centres de traitement informatique	0,0	683,0
Sous-total – Projets	315,2	700,2
Activités ⁷	712,7	10 240,7
Total	1 027,9	10 940,9

6. Interventions en ressources informationnelles constituant des projets en ressources informationnelles au sens de l'article 16.3 de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*.

7. Toutes autres interventions en ressources informationnelles, récurrentes et non récurrentes, qui ne constituent pas des projets en ressources informationnelles au sens de l'article 16.3 de la Loi.

Projets

Nom	Description	Retombées réelles ou escomptées
Registre des événements démographiques	<p>Mise en place d'un système permettant de faire la collecte électronique des données des événements démographiques : décès, naissances, mortinaissances, unions civiles et mariages.</p> <p>La collecte électronique des décès est implantée depuis décembre 2022.</p> <p>Les travaux en cours consistent à mettre en place le même processus de collecte électronique pour les autres événements nommés précédemment.</p>	<p>Le taux d'adhésion au nouveau processus de collecte électronique des données de décès est de 98 % pour les établissements de santé et de 99 % pour les entreprises de services funéraires. Ainsi, les retombées suivantes ont été constatées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diminution significative du délai moyen de production des statistiques de décès : il est passé de 18 à 4 jours ; • Économie annuelle d'environ 40 000 \$ en ce qui concerne les coûts directs, en raison de la diminution des envois postaux et de la gestion des formulaires papier. <p>De façon globale, les retombées escomptées une fois que les processus de collecte électronique des données pour l'ensemble des événements démographiques seront complétés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diminution significative du délai moyen de production des statistiques de l'ensemble des événements démographiques ; • Baisse des coûts directs en raison de la diminution des envois postaux et de la gestion des formulaires papier ; • Diminution des risques en lien avec une technologie vieillissante ; • Optimisation de l'efficacité interne des méthodes de travail.
Programme de consolidation des centres de traitement informatique	<p>Ce projet, chapeauté par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN), consiste à déplacer en priorité l'infrastructure de traitement et de stockage des données des organismes publics visés par le décret 596-2020 vers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un nuage externe proposé par un fournisseur qualifié, c'est-à-dire qui respecte les exigences du Courtier en infonuagique du gouvernement du Québec ; • un nuage gouvernemental (pour les organismes publics dont les données ou services informatiques ne peuvent pas être transférés dans un nuage externe ; • les centres de traitement informatique gérés par le MCN. 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la performance (qui découlera de l'adoption des meilleures pratiques en ce qui concerne les centres de traitement informatique) ; • Amélioration de la stabilité (qui sera assurée par des infrastructures robustes, fiables, conviviales et pérennes) ; • Augmentation du degré de protection des actifs informationnels ; • Diminution des risques d'interruption qui se traduiront par une amélioration de la disponibilité des services offerts à la population ; • Augmentation de l'agilité pour l'évolution des solutions d'affaires des organismes publics ; • Atténuation de la désuétude des actifs informatiques existant chez certains organismes publics.

Initiative numérique réalisée en 2023-2024 en adéquation avec le Plan stratégique 2023-2027 de l'Institut et les orientations de la Stratégie de transformation numérique gouvernementale 2019-2023

Nom de l'initiative numérique	Description	Retombées réelles ou escomptées
Migration de Jira dans l'infonuagique	L'Institut utilise l'outil Jira afin de fournir à ses équipes (d'affaires et TI) une vue d'ensemble des besoins et des demandes en TI, de les prioriser et de suivre l'état d'avancement du travail. L'initiative consiste à passer de la version serveur (local) à la version dans l'infonuagique.	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration quant à l'engagement des employés et des employées en raison de la possibilité qui leur est offerte de travailler avec des outils modernes et une technologie innovante ; • Accroissement de la productivité : les fonctionnalités telles qu'une automatisation plus robuste et une vaste gamme de bibliothèques de modèles accélèrent les tâches et permettent aux équipes de se concentrer sur le travail ayant une valeur ajoutée ; • Amélioration de l'expérience utilisateur par une interface plus moderne et réactive ; • Amélioration de la collaboration transversale : il est plus facile qu'avant de suivre les projets, de partager les tâches avec d'autres équipes et d'impliquer des ressources pour une collaboration efficace.

La sécurité de l'information

Au cours de l'année 2023-2024, l'Institut a poursuivi les interventions visant la protection de ses actifs informationnels et des données numériques qu'il détient.

Voici la liste de ce qui a été fait en matière de sécurité de l'information :

- inventaire des actifs informationnels ;
- rédaction des plans d'atténuation de la désuétude des postes de travail, en attendant leur rehaussement ou leur délestage ;
- rédaction du plan de mise à jour ou de remplacement des appareils mobiles désuets ;
- rédaction des plans de mise à jour ou de remplacement des équipements de télécommunication désuets (ex. : pare-feu, commutateurs, etc.), afin d'avoir recours à des versions prises en charge par les fabricants ;
- rédaction du plan d'application des correctifs défini et appliqué sur les systèmes d'exploitation et les logiciels, et ce, tant sur les serveurs et sur les postes de travail que sur les appareils mobiles ;
- mise en place d'une stratégie de validation de la conformité des postes non gérés qui se connectent à l'infrastructure VPN ;
- gestion des accès – Les processus d'ajout, de révision et de retrait des accès sont implantés pour la gestion des mouvements de personnel ;
- démarches de sensibilisation du personnel et offre d'activités de formation – L'Institut poursuit son engagement en matière de formation sur la sécurité de l'information auprès de son personnel. De plus, il a participé à trois campagnes d'hameçonnage pour lesquelles les résultats obtenus sont très satisfaisants.

4 **Autres exigences**



4.1 Gestion et contrôle de l'effectif et renseignements relatifs aux contrats de services

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (RLRQ, chapitre G-1.011), entrée en vigueur le 5 décembre 2014, établit des règles de gestion et de contrôle des effectifs visant principalement à suivre et à encadrer leur évolution. Elle prévoit également des mesures applicables aux contrats de services conclus pendant une période de contrôle. La présente section fait état du dénombrement de l'effectif pour l'année financière 2023-2024 ainsi que des contrats de services conclus entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024.

En 2023-2024, l'Institut a utilisé 385 équivalents temps complet (ETC), soit 13 ETC de moins que la cible de l'effectif fixée à 398 ETC par le Conseil du trésor en termes d'heures réellement travaillées. Toutefois, en utilisant la méthode de comptabilisation suggérée par le SCT, on observerait un écart de 31 ETC supérieur à la cible fixée¹.

Répartition et évolution des effectifs en heures rémunérées et en ETC transposés								
Catégorie	Selon la méthode de comptabilisation suggérée par le SCT					Selon les données réelles		
	Heures travaillées [1]	Heures supplémentaires [2]	Total des heures rémunérées [3] = [1] + [2]	Total en ETC transposés [4] = [3] / 1 826,3	2022-2023 Total en ETC transposés [5]	Évolution [6] = [4] - [5]	Total des heures rémunérées réelles	Total en ETC réels
Personnel d'encadrement	43 155	0	43 155	24	21	3	43 155	24
Personnel professionnel	418 914	4 790	423 704	232	210	22	423 704	232
Personnel de bureau, technicien et assimilé ²	313 895	1 245	315 140	173	197	- 24	234 965	129
Personnel ouvrier, personnel d'entretien et de service	910	0	910	0	0	0	910	0
Total 2023-2024	776 874	6 035	782 909	429	428	1	702 734	385

1. La méthode de comptabilisation suggérée par le SCT pour convertir les ETC sur une base annuelle repose sur l'hypothèse que chaque personne travaille 35 heures par semaine. Cependant, le quart de l'effectif de l'Institut est constitué d'employés et employées à paie variable (personnel intervieweur) qui travaillent en moyenne 16 heures par semaine. L'écart entre les deux méthodes s'explique donc entre autres par le nombre élevé d'intervieweuses et d'intervieweurs qui ont dû être embauchés pour de courtes durées pour la réalisation de multiples enquêtes d'envergure durant l'année financière 2023-2024.

2. Le personnel intervieweur est inclus dans la catégorie « personnel de bureau, technicien et assimilé »

Contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024

	Nombre	Valeur en \$
Contrats de services avec une personne physique (en affaires ou non)	2	53 595
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique	11	4 764 317
Total des contrats de services	13	4 817 912

4.2 Développement durable

Plan d'action de développement durable

Au cours du dernier exercice, l'Institut a produit et adopté son Plan d'action de développement durable (PADD) 2023-2028. Ce plan, qui tient compte des priorités et des objectifs présentés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable (SGDD) 2023-2028, montre la volonté renouvelée de l'organisation de contribuer à bâtir un Québec plus vert. Le plan répond également aux attentes de participation ayant été établies par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) en fonction de la mission, des pouvoirs d'intervention et des mandats de l'Institut.

La présente section fait état des résultats de l'année 2023-2024. L'Institut a atteint toutes les cibles qu'il s'était fixées dans son PADD. De plus, grâce à son expertise, il

a notamment contribué au développement et à la diffusion de statistiques sur l'économie verte ainsi qu'à la réalisation de publications portant sur la productivité des matières, l'empreinte carbone de la société québécoise et les comptes des terres du Québec méridional.

Dans le cadre de sa mission, rappelons que l'Institut travaille en étroite collaboration avec le MELCCFP afin de recueillir, de produire et de diffuser des informations statistiques relatives aux indicateurs de développement durable et de suivi de la SGDD 2023-2028. En 2023-2024, l'Institut a mis à jour le *Recueil des indicateurs de développement durable* et a conçu de nouvelles pages Web destinées aux indicateurs de suivi de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028*.

Sommaire des résultats 2023-2024 du Plan d'action de développement durable 2023-2028

Sous-objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024
5.1.1	1. Évaluer la durabilité des interventions jugées structurantes au sein de l'Institut	1.1 Pourcentage des interventions jugées structurantes ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité.	100 %	100 % Cible atteinte
5.4.1	2. Accroître la part des acquisitions responsables	2.1 Proportion des acquisitions faites par le biais du Système électronique d'appel d'offres intégrant au moins une composante responsable.	20 %	38 % Cible atteinte
5.7.1	3. Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles	3.1 Proportion des bureaux principaux de l'Institut ayant obtenu l'attestation ICI on recycle + de niveau « Performance ».	Démarches en cours pour le premier bureau	Démarches effectuées Cible atteinte
5.8.2	4. Promouvoir la mobilité durable auprès du personnel	4.1 Nombre d'activités d'information ou de sensibilisation offertes au personnel annuellement.	3	3 Cible atteinte

Synthèse des activités

Sous-objectif	Action	Indicateur	Cible 2023-2024	Résultat 2023-2024
5.1.1	1. Évaluer la durabilité des interventions jugées structurantes au sein de l'Institut	1.1 Pourcentage des interventions jugées structurantes ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité.	100 %	100 % Cible atteinte

Explication du résultat obtenu en 2023-2024 : Les enquêtes de terrain, c'est-à-dire celles dont au moins une partie de la collecte de données se déroule sur le terrain, font partie des interventions jugées structurantes dont l'Institut évalue la durabilité. Elles ont été choisies parmi toutes les enquêtes réalisées par l'Institut, notamment parce qu'elles nécessitent que le personnel intervieweur se déplace pour aller rencontrer les répondants et les répondantes en personne (par opposition aux enquêtes réalisées en mode Web par exemple). En 2023-2024, une seule enquête a fait l'objet d'une évaluation, puisqu'il s'agissait de l'unique enquête de terrain à se dérouler au cours de la période. L'enquête en question est *l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, deuxième édition*, aussi nommée *Grandir au Québec*.

Sous-objectif	Action	Indicateur	Cible 2023-2024	Résultat 2023-2024
5.4.1	2. Accroître la part des acquisitions responsables	2.1 Proportion des acquisitions faites par le biais du Système électronique d'appel d'offres intégrant au moins une composante responsable.	20 %	38 % Cible atteinte

Explication du résultat obtenu en 2023-2024 : Parmi les acquisitions que l'Institut a effectuées par le biais du Système électronique d'appel d'offres, 38 % comptaient une composante responsable ayant un effet positif sur une dimension du développement durable (environnementale, sociale ou économique). Au moins un indicateur d'acquisition responsable a donc été attribué pour 15 contrats sur 39. Les indicateurs qui ont été utilisés sont la proximité territoriale, la récupération écoresponsable en fin de vie et la limitation des effets négatifs sur la santé des personnes.

Sous-objectif	Action	Indicateur	Cible 2023-2024	Résultat 2023-2024
5.7.1	3. Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles	3.1 Proportion des bureaux principaux de l'Institut ayant obtenu l'attestation ICI on recycle + de niveau « Performance ».	Démarches en cours pour le premier bureau	Démarches effectuées Cible atteinte

Explication du résultat obtenu en 2023-2024 : Au cours de l'année, une démarche structurée qui permettra à l'Institut d'améliorer sa performance en ce qui concerne la gestion des matières résiduelles a été amorcée. La documentation relative au programme de reconnaissance ICI on recycle + a été consultée, l'inscription de l'Institut au programme a été effectuée, un premier établissement a été enregistré et certaines personnes ont été invitées, selon des rôles définis, à contribuer à la démarche. Afin de déterminer le bon niveau d'attestation à atteindre, l'Institut a rempli un formulaire exploratoire présentant l'ensemble des mesures relatives aux bonnes pratiques concernant la gestion des matières résiduelles.

Sous-objectif	Action	Indicateur	Cible 2023-2024	Résultat 2023-2024
5.8.2	4. Promouvoir la mobilité durable auprès du personnel	4.1 Nombre d'activités d'information ou de sensibilisation offertes au personnel annuellement.	3	3 Cible atteinte

Explication du résultat obtenu en 2023-2024 : Trois messages liés à la mobilité durable ont été diffusés dans l'intranet de l'Institut ou transmis par courriel afin d'informer le personnel de l'importance de la mobilité durable :

1. Promotion du Mois du vélo et présentation des nombreux avantages qu'offre le vélo comme moyen de transport ;
2. Transmission, par le statisticien en chef, d'un message visant à encourager le personnel à participer au sondage sur les modes de déplacement des employés et employées de l'État et à expliquer en quoi les résultats de ce sondage seront utiles (ex. : mettre en place des outils plus ciblés pour limiter les émissions de GES) ;
3. Diffusion d'un message pour marquer le début d'une série de capsules sur les modes de déplacement durables présentant les témoignages inspirants de membres du personnel qui ont adopté la mobilité collective, la mobilité active ou toute autre solution de rechange au voiturage en solo entre leur domicile et le bureau.

4.3 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

À titre d'organisme public, l'Institut est soumis à la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* (RLRQ, chapitre D-11.1) (ci-après la « Loi ») entrée en vigueur le 1^{er} mai 2017. Conformément à l'article 18 de la Loi, l'Institut a élaboré une procédure facilitant la divulgation d'actes répréhensibles par les employés et employées et a désigné une personne responsable du suivi des divulgations et de l'application de la procédure. L'Institut n'a enregistré aucune divulgation d'actes répréhensibles en 2023-2024, comme le montre le tableau ci-dessous.

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	
Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (article 25)	2023-2024
1. Le nombre de divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations ³	0
2. Le nombre de motifs allégués dans les divulgations reçues (point 1) ⁴	-
3. Le nombre de motifs auxquels on a mis fin en application du paragraphe 3 de l'article 22	-
4. Parmi les divulgations reçues (point 1), le nombre total de divulgations qui se sont avérées fondées, c'est-à-dire comportant au moins un motif jugé fondé	-
5. Le nombre de communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23 ⁵	-

3. Le nombre de divulgations correspond au nombre de divulgateurs et de divulgatrices.

4. Une divulgation peut comporter plusieurs motifs. Par exemple, une personne qui divulgue peut invoquer dans sa divulgation que son ou sa gestionnaire a utilisé les biens de l'État à des fins personnelles et qu'il ou elle a contrevenu à une loi du Québec en octroyant un contrat sans appel d'offres.

5. Les transferts de renseignements au Commissaire à la lutte contre la corruption ou à tout organisme chargé de prévenir, de détecter ou de réprimer le crime ou les infractions aux lois, dont un corps de police et un ordre professionnel, entraînant ou non la fin de la prise en charge de la divulgation par le responsable du suivi sont répertoriés à ce point.

4.4 Accès à l'égalité en emploi

Afin de promouvoir l'intégration des personnes de différents groupes et ainsi avoir une fonction publique représentative de la société québécoise, le gouvernement du Québec s'est doté d'objectifs, a mis sur pied des programmes et a adopté des mesures d'accès à l'égalité.

Plus précisément, l'Institut a mis en place des pratiques de gestion afin de favoriser l'embauche des femmes, des membres de minorités visibles et ethniques, des Autochtones, des anglophones et des personnes handicapées.

Les données globales

Nombre de personnes occupant un poste régulier au 31 mars 2024

Effectif régulier ⁶	311
--------------------------------	-----

Nombre total de personnes embauchées selon le statut d'emploi, au cours de la période 2023-2024

	Régulier	Occasionnel	Étudiant	Stagiaire	Total
Total de personnes embauchées	53	32	20	5	110
Total d'intervieweur(-euse)s embauché(e)s (en fonction des besoins : 0 à 35 heures par semaine)	0	135	0	0	135
Total	53	167	20	5	245

6. Statisticien en chef et statisticienne en chef adjointe, titulaires d'un emploi supérieur, non inclus.

Les membres des minorités visibles et ethniques (MVE), anglophones, Autochtones et personnes handicapées

Rappel de l'objectif d'embauche : Atteindre, parmi le personnel régulier, occasionnel, étudiant et stagiaire embauché chaque année, un taux de 25 % de personnes qui sont des membres de minorités visibles et ethniques, des anglophones, des Autochtones ou des personnes handicapées afin de hausser la représentation de ces groupes dans la fonction publique.

Résultat : En 2023-2024, l'objectif d'embauche des membres des groupes cibles a été atteint : le taux s'élève à 45,5 %. L'Institut adopte de bonnes pratiques de gestion afin d'atteindre les objectifs en matière d'accès à l'égalité en emploi.

Embauche de membres des groupes cibles en 2023-2024							
Statut d'emploi	Nombre total de personnes embauchées 2023-2024	Nombre de membres des minorités visibles et ethniques embauchés	Nombre d'anglophones embauchés	Nombre d'Autochtones embauchés	Nombre de personnes handicapées embauchées	Nombre de personnes embauchées membres d'au moins un groupe cible	Taux d'embauche de membres d'au moins un groupe cible par statut d'emploi
	n						%
Régulier ⁷	53	26	0	0	0	26	49,1
Occasionnel ⁸	32	10	0	0	0	10	31,3
Étudiant	20	10	0	0	1	11	55,0
Stagiaire	5	3	0	0	0	3	60,0
Total	110	49	0	0	1	50	45,5

Évolution du taux d'embauche global de membres des groupes cibles par statut d'emploi			
Statut d'emploi	2023-2024	2022-2023	2021-2022
	%		
Régulier ⁹	49,1	34,6	48,4
Occasionnel ¹⁰	31,3	43,1	22,6
Étudiant	55,0	46,2	23,1
Stagiaire	60,0	66,7	14,3
Total	45,5	42,7	31,7

7. Les données n'incluent que les recrutements.

8. Les données n'incluent pas le personnel intervieweur.

9. Les données n'incluent que les recrutements.

10. Les données n'incluent pas le personnel intervieweur.

Rappel des objectifs de représentativité : En ce qui concerne les personnes issues des groupes cibles, atteindre les cibles gouvernementales de 2 % de l'effectif régulier pour les personnes handicapées ; de 41 % et de 12 % de l'effectif régulier et occasionnel pour les membres des minorités visibles et ethniques (MVE) employés, respectivement, dans la région de Montréal et Laval et dans la Capitale-Nationale ; ainsi que de 6 % de membres des MVE parmi le personnel d'encadrement.

Résultats : Le taux de présence des personnes handicapées au sein de l'effectif régulier est de 1 % au 31 mars 2024. Les taux de présence des membres des MVE au sein de l'effectif régulier et occasionnel dans la région de Montréal et Laval et dans la Capitale-Nationale s'établissent respectivement à 41,7 % et à 18,1 %. Enfin, parmi son personnel d'encadrement, l'Institut compte un membre des MVE, ce qui représente 4,2 % de l'effectif. Toutefois, en raison de l'augmentation du personnel d'encadrement, le résultat est inférieur à la cible à atteindre de 6 % en date du 31 mars 2024.

Évolution de la présence des membres des groupes cibles (à l'exclusion des membres des minorités visibles et ethniques) au sein de l'effectif régulier¹¹ – Résultats comparatifs au 31 mars de chaque année

Groupes cibles	En date du 31 mars 2024		En date du 31 mars 2023		En date du 31 mars 2022	
	Nombre	Taux de présence dans l'effectif régulier	Nombre	Taux de présence dans l'effectif régulier	Nombre	Taux de présence dans l'effectif régulier
	n	%	n	%	n	%
Anglophones	3	1,0	3	1,1	3	1,1
Autochtones	1	0,3	2	0,7	2	0,7
Personnes handicapées	3	1,0	2	0,7	3	1,1

Évolution de la présence des membres des minorités visibles et ethniques (MVE) au sein de l'effectif régulier et occasionnel¹² – Résultats comparatifs au 31 mars de chaque année

Groupes cibles par regroupement de régions	En date du 31 mars 2024		En date du 31 mars 2023		En date du 31 mars 2022	
	Nombre	Taux de présence dans l'effectif régulier et occasionnel	Nombre	Taux de présence dans l'effectif régulier et occasionnel	Nombre	Taux de présence dans l'effectif régulier et occasionnel
	n	%	n	%	n	%
MVE Montréal/Laval	43	41,7	35	37,6	30	38,9
MVE Outaouais/Montérégie	0	0,0
MVE Estrie/Lanaudière/Laurentides	0	0,0	0	0,0
MVE Capitale-Nationale	45	18,1	42	17,6	32	13,6
MVE Autres régions	0	0,0

11. Statisticien en chef et statisticienne en chef adjointe, titulaires d'un emploi supérieur, non inclus.

12. Statisticien en chef et statisticienne en chef adjointe, titulaires d'un emploi supérieur, non inclus. Les données n'incluent pas non plus le personnel intervieweur, les stagiaires et les étudiants et étudiantes.

Présence des membres des minorités visibles et ethniques au sein de l'effectif régulier et occasionnel¹³ – Résultats pour le personnel d'encadrement au 31 mars 2024

	Personnel d'encadrement	
	n	%
Minorités visibles et ethniques	1	4,2

Les femmes

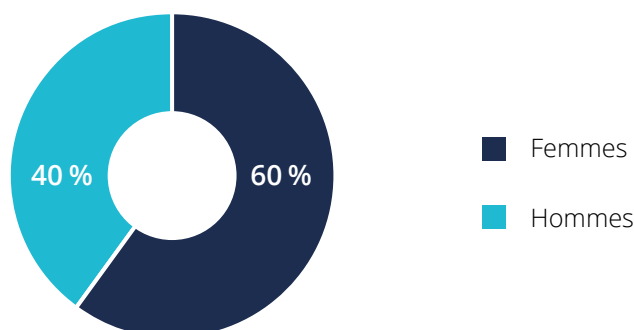
Taux d'embauche des femmes en 2023-2024 par statut d'emploi

	Unité	Régulier ¹⁴	Occasionnel ¹⁵	Étudiant	Stagiaire	Total
Nombre total de personnes embauchées	n	53	32	20	5	110
Nombre de femmes embauchées	n	25	20	8	2	55
Taux d'embauche des femmes	%	47,2	62,5	40,0	40,0	50,0

Taux de présence des femmes dans l'effectif régulier au 31 mars 2024

	Unité	Personnel d'encadrement	Personnel professionnel	Personnel technicien	Personnel de bureau ¹⁶	Personnel ouvrier	Total
Effectif total (hommes et femmes)	n	24	224	45	20	0	313
Femmes	n	10	132	30	17	0	189
Taux de présence des femmes	%	41,7	58,9	66,7	85,0	0,0	60,4

Taux de présence des femmes dans l'effectif régulier au 31 mars 2024



13. Statisticien en chef et statisticienne en chef adjointe, titulaires d'un emploi supérieur, non inclus.

14. Les données n'incluent que les recrutements.

15. Les données n'incluent pas le personnel intervieweur.

16. *Idem.*

Les mesures ou actions favorisant l'embauche, l'intégration et le maintien en emploi pour l'un des groupes cibles

L'Institut a renouvelé son engagement à l'égard des personnes handicapées par le dépôt de son Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2023-2024. Ce plan fait état des mesures favorisant l'embauche et l'intégration adéquate des personnes handicapées et démontre l'implication active de l'organisation envers ce groupe.

Autres mesures ou actions en 2023-2024 (activités de formation destinées aux gestionnaires, activités de sensibilisation, etc.)

Mesure ou action	Groupe cible	Nombre de personnes visées
Nombre de personnes participant au Plan de développement des ressources humaines	Tous	85

4.5 Code d'éthique et de déontologie des administratrices et des administrateurs publics

Résultats au regard de l'éthique et de la déontologie

À titre d'administrateurs publics, le statisticien en chef et la statisticienne en chef adjointe de l'Institut s'assurent de respecter les dispositions prévues par le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* (RLRQ, chapitre M-30, r. 1).

Ce règlement a pour objet de préserver et de renforcer la confiance de la population dans l'intégrité et l'impartialité de l'administration publique, de favoriser la transparence au sein des organismes et entreprises du gouvernement et de responsabiliser les administrations et les administrateurs publics.

Autres considérations éthiques à l'Institut de la statistique du Québec

L'Institut attache une grande importance aux valeurs d'intégrité, de loyauté, de compétence et de respect de la fonction publique québécoise. Afin de veiller au respect du *Règlement sur l'éthique et la discipline dans la fonction publique* (RLRQ, chapitre F-3.1.1, r. 3), madame Mélanie Dufour, directrice des ressources humaines, agit à titre de responsable de l'éthique. Ainsi, le statisticien en chef, les gestionnaires et le personnel peuvent, à tout moment, se référer à la responsable de l'éthique lorsqu'un dilemme en lien avec ces valeurs survient. Cette dernière exerce un rôle-conseil afin de permettre un choix éclairé et de favoriser la prise de décision.

Principales réalisations du comité d'éthique de l'Institut en 2023-2024

En 1995-1996, l'Institut s'est doté d'un comité d'éthique qui relève directement du statisticien en chef et dont le principal objectif est de s'assurer que l'organisme est en mesure de protéger la dignité des personnes visées par les projets qu'il mène (ex. : celles qui participent aux enquêtes) et de garantir leur respect.

Au cours de l'exercice financier 2023-2024, le comité d'éthique a terminé sa 28^e année d'activité, dont 25 instituées en vertu de l'article 6 de la *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec* (RLRQ, chapitre I-13.011). Il a bénéficié de la contribution de huit personnes, dont six membres externes. M. Pierre Durand assume la présidence du comité, lequel compte également un expert en droit, une éthicienne, une représentante de la collectivité, deux chercheurs ainsi qu'une juriste et une coordonnatrice de projets d'enquête employées de l'Institut.

Le comité a tenu onze réunions lors desquelles il a examiné les aspects éthiques des projets qui lui ont été soumis et en a fait le suivi. Une réflexion est amorcée relativement aux répercussions que pourraient avoir les changements législatifs récents à la Loi sur l'Institut sur le mandat ou les responsabilités du comité d'éthique.

4.6 Allègement réglementaire et administratif

La Politique gouvernementale sur l'allègement réglementaire et administratif – pour une réglementation intelligente pose l'obligation de faire état des réalisations découlant des engagements en matière d'allègement réglementaire et administratif à l'égard des entreprises.

L'Institut n'exerce aucun rôle régulateur envers les entreprises. Néanmoins, pour l'organisation, réduire le fardeau des personnes qui participent à ses enquêtes est une préoccupation constante. L'utilisation de données existantes ou l'exploitation des banques de données administratives, la consolidation des demandes des ministères et organismes au sein d'une même enquête, les accommodements proposés à certaines entreprises qui possèdent plusieurs établissements et le volume d'enquêtes offrant différents modes de collecte de données aux participants et participantes témoignent de l'engagement de l'Institut à cet égard.

Particulièrement, la combinaison de la collecte Web et d'un autre mode de collecte (téléphonique ou postal) est offerte aux entreprises dans la majorité des enquêtes récurrentes, et elle est offerte systématiquement pour tous les nouveaux projets d'enquête. Cette option vise à maximiser les possibilités de participation des entreprises sélectionnées selon le mode le plus adapté à leurs besoins et à leur disponibilité.

Par ailleurs, l'Institut de la statistique du Québec collabore avec Statistique Canada afin d'éviter les doublons d'enquêtes menées par les deux organismes statistiques.

Ces mesures contribuent directement à réduire le fardeau de réponse des entreprises dans la réalisation d'enquêtes.

4.7 Accès aux documents et protection des renseignements personnels

Conformément au *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A 2.1), l'Institut a diffusé sur son site Web les documents transmis dans le cadre des demandes d'accès à l'information et les renseignements relatifs aux frais et dépenses de l'organisation. Les tableaux suivants rendent compte des demandes d'accès aux documents et aux renseignements personnels.

Nombre total de demandes reçues ► 9

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais			
Délai de traitement	Demande d'accès à des documents administratifs	Demande d'accès à des renseignements personnels	Rectification
0 à 20 jours	8	0	0
21 à 30 jours	0	1	0
31 jours et plus	0	0	0
Total	8	1	0

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et de la décision rendue				
Décision rendue	Demande d'accès à des documents administratifs	Demande d'accès à des renseignements personnels	Rectification	Dispositions de la Loi invoquées
Acceptée (entièrement)	0	0	0	
Partiellement acceptée	2	1	0	<i>Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, art. 14, 15, 53, 54 et 56</i>
Refusée (entièrement)	2	0	0	<i>Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, art. 9 et 53 et Loi sur l'Institut de la statistique du Québec, art. 25 et 30</i>
Autres	4	0	0	<i>Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, art. 1 et 48</i>
Total	8	1	0	

Mesures d'accommodement et avis de révision

Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable	0
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information	0

Protection des renseignements personnels

La protection des renseignements personnels et la confidentialité sont des éléments essentiels qui concernent tout organisme statistique. La *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec* (RLRQ, chapitre I-13-011) exige par ailleurs un haut standard à cet égard, ce qui permet d'assurer la crédibilité et la notoriété de l'organisation. Ainsi, en vertu de l'article 25 de la *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec*, l'Institut a l'obligation d'assurer la protection de tout renseignement obtenu en vertu de cette loi, dont la révélation permettrait de le rattacher à une personne physique ou morale, une entreprise, un organisme ou une association. Cette disposition s'applique notamment à toute communication de renseignements personnels effectuée en vertu de la loi et à toute diffusion de résultats obtenus à partir de données d'enquêtes et de recherche.

L'Institut a mis en place des processus afin de respecter ses obligations relatives à la protection des renseignements personnels et à la confidentialité. Entre autres, le Comité d'examen confidentialité (CEC) est chargé d'examiner les projets présentant des enjeux relatifs à

la confidentialité afin de gérer les risques de divulgation découlant de certains processus ou façons de faire. Le CEC est composé de personnes détenant une expertise en matière de protection des renseignements personnels, de méthodologie, de sécurité des renseignements, de collecte de données et de réalisation d'enquêtes, auxquelles s'adjoint une juriste. Le CEC joue également le rôle du Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels tel qu'exigé par l'article 8.1 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1) qui est chargé de soutenir l'Institut dans l'exercice de ses responsabilités et dans l'exécution de ses obligations en vertu de cette dernière loi.

Au 31 mars 2024, madame Patricia Caris, statisticienne en chef adjointe, est la responsable de la protection des renseignements personnels et madame Stéphanie Parent, secrétaire générale, est la responsable de l'accès aux documents.

4.8 Application de la Politique linguistique de l'État et de la Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle dans l'Administration

L'Institut assure la primauté du français et accorde une attention particulière à la qualité de la langue française dans ses activités. Le français est la langue du travail, celle des normes d'achat ainsi que celle des règles concernant les technologies de l'information et des communications. Tous les documents destinés à une large diffusion, tels que les publications et les communiqués de presse, font l'objet d'une révision linguistique. Divers ouvrages de référence sont également à la disposition du personnel.

Depuis le 1^{er} juin 2023, date d'entrée en vigueur de la nouvelle Politique linguistique de l'État, l'Institut, comme l'ensemble des ministères et organismes du gouvernement du Québec, est guidé par cette Politique dans l'exécution de son devoir d'exemplarité en ce qui concerne l'utilisation, la promotion, le rayonnement et la protection de la langue française.

Émissaire et comité permanent

Questions	Réponses
Avez-vous un ou une émissaire ?	Oui
Avez-vous un comité permanent ou avez-vous choisi de mettre en place un comité permanent ?	Oui
Si oui, combien y a-t-il eu de rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice ?	3
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître l'émissaire à votre personnel ou le nom d'une personne-ressource à qui poser des questions sur l'exemplarité de l'État ?	Non
Si oui, expliquez quelles ont été ces mesures :	

Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle

Questions	Réponses
Est-ce que votre organisation dispose d'une directive particulière approuvée par le ministre de la Langue française ?	Non
Si vous avez une directive particulière : <ul style="list-style-type: none"> Indiquez la date à laquelle elle a été approuvée par le ministre de la Langue française : Combien d'exceptions cette directive compte-t-elle ? 	-
Au cours de l'exercice, votre organisation a-t-elle eu recours aux dispositions de temporisation prévues par le <i>Règlement sur la langue de l'Administration</i> et le <i>Règlement concernant les dérogations au devoir d'exemplarité de l'Administration et les documents rédigés ou utilisés en recherche</i> ?	Non
Si oui, indiquez le nombre de situations, cas, circonstances ou fins pour lesquels votre organisation a eu recours à ces dispositions.	-
Au cours de l'exercice, quelle proportion des employés de votre organisation a reçu de l'information concernant la directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle (du ministre ou particulière) afin d'assurer une utilisation exemplaire du français conformément aux dispositions de la <i>Charte de la langue française</i> ?	Indisponible

Politique linguistique de l'État (PLE)

Questions	Réponses
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour informer votre personnel sur l'application de la Politique linguistique de l'État ?	Oui
Si oui, expliquez quelles ont été ces mesures :	Message dans l'Intranet
L'article 20.1 de la <i>Charte de la langue française</i> prévoit qu'un organisme de l'Administration publique, dans les trois mois suivant la fin de son exercice financier, le nombre de postes pour lesquels il exige, afin d'y accéder notamment par recrutement, embauche, mutation ou promotion ou d'y rester, la connaissance ou un niveau de connaissance spécifique d'une autre langue que le français ainsi que ceux pour lesquels une telle connaissance ou un tel niveau de connaissance est souhaitable. Quel est le nombre de postes au sein de votre organisation pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français : <ul style="list-style-type: none"> est exigé ? est souhaitable ? 	Est exigé : 15 Est souhaitable : 30
Est-ce que votre organisation a publié cette information sur son site Web dans les 3 mois suivant la fin de son année financière ?	Non

Mise en œuvre de la politique linguistique institutionnelle

Questions	Réponses
Au cours de l'exercice, avez-vous tenu des activités pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle et pour former votre personnel quant à son application ?	Non
Si oui, expliquez lesquelles :	-

4.9 Égalité entre les femmes et les hommes

Au 31 mars 2024, 60 % des 313 personnes occupant un poste régulier à l'Institut de la statistique du Québec sont des femmes. Par ailleurs, les femmes représentent 42 % du personnel d'encadrement de l'organisation.

Suivi de l'évolution de l'égalité entre les femmes et les hommes

En collaboration avec le Secrétariat à la condition féminine, l'Institut est responsable de la mise en œuvre de l'action transversale 2 de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes, qui consiste à « Bonifier la Vitrine statistique sur l'égalité entre les femmes et les hommes ». À l'été 2022, l'Institut a rendu publique cette vitrine sur son site Web. Cette dernière présente des données statistiques sur l'évolution de l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec depuis 2005 relativement à huit dimensions : démographie, santé, éducation, travail, revenu et rémunération, conciliation famille-travail-études-vie personnelle, violence et pouvoir.

Cette vitrine est mise à jour périodiquement pour en assurer la pérennité et permettre de suivre en continu l'évolution de l'égalité au Québec. Des données statistiques relativement à six groupes de la population, soit les personnes âgées, immigrantes, autochtones, issues des minorités sexuelles et de genre, membres des minorités visibles et en situation d'incapacité seront également ajoutées en 2024-2025, par vague, selon la dimension.

En juin 2023, un portrait régional sur l'égalité entre les femmes et les hommes a été produit pour le Secrétariat à la condition féminine. Les principaux indicateurs présentés dans la Vitrine statistique sur l'égalité entre les femmes et les hommes y ont été repris.

Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023

L'Institut mène l'*Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*. Sa réalisation s'inscrit dans la mise en œuvre de l'action 49 du Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023, soit « soutenir une meilleure connaissance quantitative du phénomène de la violence entre partenaires intimes ».

La disponibilité de données statistiques fiables et à jour qui concernent l'ensemble de la population du Québec en ce qui a trait à la violence conjugale permet aux instances publiques ainsi qu'aux milieux communautaires et de la recherche de mieux orienter leurs efforts respectifs. Les résultats de l'*Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, diffusés en décembre 2023, permettent de bonifier significativement les données actuellement disponibles sur le sujet.

Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027

Le Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 aura été l'occasion pour l'Institut de mener la première édition d'une enquête populationnelle visant à étudier le phénomène de la violence entre partenaires intimes au Québec. L'action 53 de la Stratégie prévoit la tenue d'une seconde édition de l'enquête portant sur le phénomène de la violence conjugale au Québec, six ans après la mise en œuvre de

la première, ce qui permettra d'observer l'évolution de la problématique dans le temps, notamment au lendemain de la pandémie de COVID-19, et de colliger des données toujours d'actualité.

4.10 Politique de financement des services publics

La grille tarifaire de l'Institut vise le recouvrement des coûts relatifs à la production de biens et services faisant l'objet de demandes de sa clientèle. Pour établir cette grille, l'Institut utilise la méthode du coût de revient depuis l'adoption de la Politique de financement des services publics. Cette méthode permet de calculer le coût des biens et des services aussi bien tarifés que non tarifés.

Cette grille, mise à jour annuellement, permet à l'Institut de se conformer à la Politique de financement des services publics annoncée lors du discours sur le budget 2009-2010. Cette politique vise à améliorer le financement des services publics afin d'en maintenir la qualité et d'assurer la transparence et la reddition de comptes relatives au processus tarifaire.

En 2023-2024, les biens et services tarifés ont rapporté à l'Institut 23,0 millions de dollars, incluant 2,9 millions de dollars provenant d'organismes non gouvernementaux, tandis qu'ils lui ont coûté 27,7 millions de dollars. Dans ce contexte, le niveau de financement atteint 83 % au 31 mars 2024.

En prévision de l'année financière 2024-2025, la grille tarifaire a été revue et majorée de 6,00 % au 1^{er} avril 2024, conformément à la Politique de financement des services publics.

4.11 Liste des enquêtes statistiques¹⁷

Les enquêtes auprès des individus ou des ménages

- Enquête québécoise sur la découverte de produits culturels et le numérique
- Enquête québécoise sur la parentalité 2022
- Enquête québécoise sur la santé de la population 2021-2022
- Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2022-2023
- Enquête québécoise sur la santé et le bien-être des personnes proches aidantes 2024-2025
- Enquête québécoise sur la survivance au cancer 2024 (aussi appelée Étude auprès des personnes ayant eu un épisode de soins il y a 10 ans au Québec)
- Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022 (aussi appelée Étude québécoise sur les expériences vécues dans les relations interpersonnelles)
- Enquête québécoise sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde 2026
- Enquête québécoise sur le cannabis
- Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2022
- Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022
- Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage 2023
- Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire 2025
- Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires
- Enquête (rapide) sur la mesure de certains indicateurs de santé 2024
- Enquête sur la maltraitance auprès des personnes âgées du Québec 2025
- Enquête sur la santé des jeunes du secondaire du Nunavik – UVIKKAVUT QANUIPPAT ?
- Enquête sur la santé, les milieux de vie et les conditions d'habitation au Saguenay–Lac-Saint-Jean 2025
- Enquête sur la valorisation du personnel scolaire (aussi appelée Étude québécoise sur la satisfaction au travail du personnel scolaire)
- Enquête sur la violence à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur
- Enquête sur la violence familiale dans la vie des enfants du Québec 2024 (aussi appelée Étude sur les attitudes parentales et les pratiques familiales au Québec)
- Enquête sur l'accès aux services et aux soins de première ligne 2025
- Enquête sur l'alimentation des nourrissons incluant l'allaitement maternel 2025
- Enquête sur le vécu des adolescents et adolescentes dans les milieux sportifs au Québec 2022-2023
- Enquête sur les difficultés financières d'accès aux soins de santé des personnes en situation de faible revenu 2025
- Enquête sur les langues parlées au Québec 2024
- Enquête sur les maisons des aînés et les maisons alternatives 2025
- Enquête sur les pratiques culturelles (aussi appelée Enquête québécoise sur les loisirs culturels et le divertissement)

17. Toutes les enquêtes menées en 2023-2024 sont listées dans la présente section, peu importe l'étape de réalisation (démarrage et planification, conception et ajustements, prétest, collecte, traitement et validation, analyse et rédaction, diffusion, etc.). De plus, il est important de noter que, dans certains cas, plus d'une édition de la même enquête a fait l'objet de travaux au cours de l'année (ex. : étape de la rédaction pour l'édition 2022 et étape de la collecte pour l'édition 2023 de l'enquête).

- Enquête sur les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté (aussi appelée Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté)
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, première édition (ELDEQ 1)
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, première édition (ELDEQ 1) – Volet spécial « Devenir adulte, devenir parent – projet préparation à la parentalité »
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, deuxième édition (Grandir au Québec) – Volet Stress enfant (aussi appelée Quelques cheveux pour la science)
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, deuxième édition (Grandir au Québec)
- Étude québécoise sur les rapports sociaux dans un contexte scolaire, de travail et dans la communauté (aussi appelée Enquête québécoise sur l'intimidation 2022)
- Étude québécoise sur les rapports sociaux dans un contexte scolaire, de travail et dans la communauté – Volet Premières Nations (aussi appelée Enquête québécoise sur l'intimidation 2023 – Volet Premières Nations)
- Étude pour l'évaluation de la maternelle 4 ans à temps plein
- Étude sur le développement des enfants en contexte de pandémie
- Étude sur les connaissances et les attitudes des particuliers à l'égard des taxes et des impôts

Les enquêtes auprès des entreprises privées ou des institutions

- Enquête annuelle sur l'investissement minier
- Enquête annuelle sur l'investissement minier (préliminaire)
- Enquête annuelle sur la production minérale – substances métalliques
- Enquête annuelle sur la production minérale – substances non métalliques (minéraux)
- Enquête annuelle sur la production minérale – substances non métalliques (pierre, granulat, argile et minéraux réfractaires)
- Enquête annuelle sur la production minérale – substances non métalliques (tourbe)
- Enquête annuelle sur les opérations forage carottier
- Enquête mensuelle sur la production minérale
- Enquête québécoise sur le développement durable, les pratiques écoresponsables et les technologies propres
- Enquête québécoise auprès des organismes communautaires Famille 2023
- Enquête sur l'activité des fonds communs de placement au Québec
- Enquête sur la fréquentation des arts de la scène au Québec (aussi appelée Enquête sur la fréquentation des spectacles au Québec)
- Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement du Québec (EFEH)
- Enquête sur la fréquentation des terrains de camping du Québec (EFTC)
- Enquête sur la fréquentation des institutions muséales
- Enquête sur la mise en marché de la pomme au Québec – Récolte 2022
- Enquête sur la pomme de terre au Québec – Écoulement de la récolte de 2022
- Enquête sur la pomme de terre au Québec – Ensemencement en 2023
- Enquête sur la pomme de terre au Québec – Récolte en 2023
- Enquête sur la productivité dans les entreprises québécoises
- Enquête sur la rémunération globale¹⁸
- Enquête sur la vente de livres neufs au Québec

18. Enquête ayant aussi fait l'objet d'une collecte auprès des « municipalités ou de l'administration publique québécoise ».

- Enquête sur l'apiculture au Québec
- Enquête sur le courtage de détail en valeurs mobilières au Québec
- Enquête sur le numérique dans les entreprises 2022 (anciennement Enquête sur l'intégration d'internet aux processus d'affaire)
- Enquête sur le recrutement, l'emploi et les besoins de formation au Québec en 2021-2022¹⁹
- Enquête sur l'économie sociale au Québec, deuxième édition, 2023 (aussi appelée Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles)
- Enquête sur les effets de la pandémie de COVID-19 sur les entreprises et organismes du secteur des arts de la scène au Québec
- Enquête sur les exigences linguistiques des entreprises, des municipalités et des arrondissements de Montréal (aussi appelée Étude sur les exigences linguistiques requises lors d'une embauche)²⁰
- Enquête sur les honoraires en génie et en architecture
- Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada
- Enquête sur les organismes d'action communautaire au Québec
- Enquête sur les pratiques de formation en emploi au Québec²¹
- Enquête sur les projections cinématographiques
- Enquête sur les statistiques avicoles – Volet « Poussins de type chair »
- Enquête sur les ventes de livres numériques
- Enquête sur l'évaluation des services aux entreprises 2021
- Enquête trimestrielle sur le forage carottier

Les enquêtes auprès des municipalités ou de l'administration publique québécoise

- Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture
- Enquête sur les dépenses des municipalités au titre de la culture 2022
- Enquête sur les dépenses en recherche, science, technologie et innovation au sein de l'administration publique québécoise
- Enquête sur les projets d'investissement au Québec, données provisoires et intentions²²
- Enquête sur les projets d'investissement au Québec, données réelles²³

19. Enquête ayant aussi fait l'objet d'une collecte auprès des « municipalités ou de l'administration publique québécoise ».

20. *Idem.*

21. *Idem.*

22. Enquête ayant aussi fait l'objet d'une collecte auprès des « entreprises privées ou des institutions ».

23. *Idem.*

4.12 Rapport du vérificateur général et états financiers

Rapport de la direction

Les états financiers de l'Institut de la statistique du Québec (l'Institut) ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel de gestion concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

L'Institut reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de l'Institut, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion.

Original signé

Simon Bergeron
Statisticien en chef de l'Institut de la statistique du Québec
Québec, le 25 juin 2024



Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'Institut de la statistique du Québec (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité ;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation ;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

Original signé

Daniel Martel, CPA auditeur
Directeur principal d'audit
Québec, le 25 juin 2024

État des résultats et de l'excédent cumulé de l'exercice clos le 31 mars 2024

	2024	2024	2023
	Budget	Réel	Réel
REVENUS			
Subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec	24 338 500 \$	24 338 500 \$	22 734 700 \$
Services statistiques	25 841 545	22 954 532	28 533 870
Autres revenus	350 000	872 296	390 179
	50 530 045	48 165 328	51 658 749
CHARGES			
Traitements et avantages sociaux	36 884 000	37 080 763	33 533 775
Honoraires professionnels	4 839 710	4 087 358	5 950 645
Services et fournitures informatiques	4 926 734	3 061 058	3 549 448
Loyers	2 528 942	2 525 436	2 474 804
Amortissement des immobilisations corporelles	1 533 708	1 665 744	1 532 492
Communications	862 753	849 965	793 557
Achats de données statistiques	468 397	577 599	808 282
Frais de déplacement et de séjour	364 220	350 077	567 975
Frais de formation	297 895	220 477	155 950
Frais de bureau	157 250	191 840	210 482
Autres charges	97 280	149 887	123 103
Impression	73 695	93 237	169 043
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles		1 980	-
	53 034 584	50 855 421	49 869 556
(DÉFICIT) EXCÉDENT DE L'EXERCICE	(2 504 539)	(2 690 093)	1 789 193
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	10 711 955	10 711 955	8 922 762
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	8 207 416 \$	8 021 862 \$	10 711 955 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

État de la situation financière au 31 mars 2024

	2024	2023
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	23 536 871 \$	3 863 837 \$
Débiteurs (note 5)	9 403 073	9 969 116
Subvention de fonctionnement à recevoir	-	17 603 950
Services statistiques non facturés	2 292 884	3 500 727
	35 232 828	34 937 630
PASSIFS		
Créditeurs et frais courus (note 6)	5 936 391	3 605 303
Revenus perçus d'avance	20 553 556	19 921 268
Provision pour indemnités de vacances dues aux employés	3 683 362	3 406 968
Dette à long terme (note 7)	565 672	675 378
Provision pour congés de maladie (note 8)	2 131 786	3 135 824
	32 870 767	30 744 741
ACTIFS FINANCIERS NETS	2 362 061	4 192 889
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 9)	3 817 986	4 456 617
Charges payées d'avance	1 841 815	2 062 449
	5 659 801	6 519 066
EXCÉDENT CUMULÉ	8 021 862 \$	10 711 955 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Original signé

Simon Bergeron
Statisticien en chef de l'Institut de la statistique du Québec

État de la variation des actifs financiers nets de l'exercice clos le 31 mars 2024

	2024	2024	2023
	Budget	Réel	Réel
(DÉFICIT) EXCÉDENT DE L'EXERCICE	(2 504 539) \$	(2 690 093) \$	1 789 193 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 9)	(1 242 000)	(1 029 093)	(1 630 385)
Amortissement des immobilisations corporelles (note 9)	1 533 708	1 665 744	1 532 492
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles (note 9)		1 980	-
	291 708	638 631	(97 893)
Acquisition de charges payées d'avance	(1 594 209)	(1 630 689)	(1 594 209)
Utilisation de charges payées d'avance	1 740 557	1 851 323	1 530 915
	146 348	220 634	(63 294)
(Diminution) augmentation des actifs financiers nets	(2 066 483)	(1 830 828)	1 628 006
Actifs financiers nets au début de l'exercice	4 192 889	4 192 889	2 564 883
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	2 126 406 \$	2 362 061 \$	4 192 889 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

État des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 mars 2024

	2024	2023
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
(Déficit) Excédent de l'exercice	(2 690 093) \$	1 789 193 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 665 744	1 532 492
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	1 980	-
Charges de l'exercice de la provision pour congés de maladie	823 804	321 321
	(198 565)	3 643 006
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement		
Débiteurs	566 043	2 614 179
Subvention de fonctionnement à recevoir	17 603 950	(2 240 250)
Services statistiques non facturés	1 207 843	(2 502 152)
Charges payées d'avance	220 634	(63 294)
Créditeurs et frais courus	2 179 198	763 946
Revenus perçus d'avance	632 288	(4 651 218)
Provision pour indemnités de vacances dues aux employés	276 394	368 071
Prestations versées de la provision pour congés de maladie	(932 578)	(995 027)
Part devenue payable de la provision pour congés de maladie	(895 264)	-
	20 858 508	(6 705 745)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	20 659 943 \$	(3 062 739) \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(877 203) \$	(1 695 288) \$
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme et flux de trésorerie liés aux activités de financement	(109 706) \$	(111 087) \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	19 673 034	(4 869 114)
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	3 863 837	8 732 951
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	23 536 871 \$	3 863 837 \$

	2024	2023
AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Intérêts reçus	645 605 \$	354 108 \$
Intérêts versés	15 960 \$	15 479 \$

Un montant de 199 200 \$ pour l'acquisition d'immobilisations corporelles est inclus dans les créditeurs et frais courus au 31 mars 2024 (47 310 \$ au 31 mars 2023).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires de l'exercice clos le 31 mars 2024

1. Constitution et objet

L'Institut de la statistique du Québec (l'Institut), constitué en vertu de la *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec* (RLRQ, chapitre I13.011), a pour mission de fournir des informations statistiques qui sont fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes.

En vertu des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, l'Institut n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

Aux fins de la présentation de ses états financiers, l'Institut utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de l'Institut par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'une estimation sont les services statistiques non facturés, la durée de vie utile des immobilisations corporelles ainsi que la provision pour congés de maladie. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devise étrangère.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2024

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

La trésorerie, les débiteurs (excluant les taxes à recevoir) ainsi que les services statistiques non facturés sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créditeurs et frais courus (excluant les déductions à la source à payer et les taxes à payer), la provision pour indemnités de vacances dues aux employés ainsi que la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Revenus

Subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec

La subvention est constatée dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, dans la mesure où elle est autorisée, que l'entité a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause.

Services statistiques

Les revenus provenant de la vente de services statistiques constituent des opérations avec obligations de prestations pour lesquelles l'Institut doit rendre un service précis en échange de la somme reçue d'un client. Les revenus tirés des services statistiques sont comptabilisés progressivement par l'Institut, soit à mesure que les services sont rendus.

Charges

Les charges comprennent le coût des ressources qui sont consommées dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités.

Actifs financiers

Trésorerie

La trésorerie est composée des fonds de caisse et des soldes bancaires, le cas échéant, déduction faite des chèques en circulation.

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2024

2. Principales méthodes comptables (suite)

Passifs

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux puisque l'Institut ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables établies par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

Provision pour indemnités de vacances dues aux employés

La provision pour indemnités de vacances dues aux employés n'est pas actualisée puisque les journées de vacances accumulées par les employés doivent être prises dans l'exercice suivant.

Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont par leur nature généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile :

Améliorations locatives	5 ans
Ameublement	5 ans
Développement informatique	5 ans
Équipement divers	3 ans
Équipement spécialisé	10 ans
Équipement informatique	4 ans
Logiciels	4 ans

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2024

2. Principales méthodes comptables (suite)

Dépréciation des immobilisations corporelles

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'Institut de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont l'entité bénéficiera au cours du ou des prochains exercices. Elles seront imputées aux charges au moment où l'entité bénéficiera des services acquis.

3. Modification comptable

Adoption de nouvelle norme comptable

► SP 3400, *Revenus*

Le 1^{er} avril 2023, l'Institut a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3400, *Revenus* qui établit des normes de comptabilisation et d'information relatives aux opérations génératrices de revenus. Plus précisément, il différencie les revenus issus des opérations qui comportent des obligations de prestation (appelées « opérations avec contrepartie ») de ceux issus des opérations sans obligations de prestation (appelées « opérations sans contrepartie »).

Les principaux éléments du nouveau chapitre sont les suivants :

- Une obligation de prestation s'entend d'une promesse exécutoire de fournir des biens ou services précis à un payeur en particulier ;
- L'Institut doit constater les revenus tirés d'opérations avec contrepartie lorsqu'elle remplit (ou à mesure qu'elle remplit) l'obligation de prestation en fournissant les biens ou services promis au payeur ;
- La constatation du revenu tiré d'une opération sans contrepartie doit se faire lorsque l'Institut a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'elle relève d'une opération passée ou d'un événement passé qui est à l'origine d'un actif.

Pour les opérations avec contrepartie, l'Institut doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou services) sont distincts et doivent par conséquent être traités séparément. Lorsque l'Institut détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestations pour une même opération, elle doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, elle utilise le prix de vente spécifique des biens ou services à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu ; dans le cas contraire, elle procède à une estimation à l'aide des informations dont elle dispose pour effectuer cette répartition.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière de l'Institut.

**Notes complémentaires (suite)
de l'exercice clos le 31 mars 2024**

4. Marge de crédit autorisée

L'Institut dispose d'un crédit rotatif de 3 000 000 \$ auprès du Fonds général du fonds consolidé du revenu (3 000 000 \$ en 2023). Les avances portent intérêt au taux préférentiel de la Banque Nationale du Canada et viennent à échéance le 31 mai 2028. Au 31 mars 2024, aucune avance n'a été contractée (nul en 2023).

5. Débiteurs

	2024	2023
Comptes clients	8 607 207 \$	9 701 687 \$
Intérêts courus à recevoir	263 118	36 826
Taxes à recevoir	532 748	230 603
	9 403 073 \$	9 969 116 \$

6. Créditeurs et frais courus

	2024	2023
Fournisseurs	360 816 \$	766 759 \$
Frais courus à payer	633 677	331 312
Déductions à la source à payer	624 091	571 395
Traitements et temps supplémentaire à payer	4 052 727	1 859 333
Taxes à payer	265 080	76 504
	5 936 391 \$	3 605 303 \$

Notes complémentaires (suite)
de l'exercice clos le 31 mars 2024

7. Dette à long terme

	2024	2023
Dette à long terme auprès de la Société québécoise des infrastructures, pour un montant total de 28 533 \$, portant intérêt au taux de 1,95 %, remboursable en versements mensuels de 499 \$ incluant les intérêts et échéant en mai 2025.	6 897 \$	12 705 \$
Dette à long terme auprès de la Société québécoise des infrastructures, pour un montant total de 194 129 \$, portant intérêt au taux de 1,95 % remboursable en versements mensuels de 3 393 \$ incluant les intérêts et échéant en octobre 2025.	63 429	102 659
Dette à long terme auprès de la Société québécoise des infrastructures, pour un montant total de 601 712 \$, portant intérêt au taux de 2,13 % remboursable en versements mensuels de 3 901 \$ incluant les intérêts et échéant en mars 2036.	495 346	530 956
Dette à long terme auprès de la Société québécoise des infrastructures, pour un montant total de 150 087 \$, portant intérêt au taux de 2,73 %, remboursable en versements mensuels de 2 673 \$ incluant les intérêts et échue en février 2024.	-	29 058
	565 672 \$	675 378 \$

	Capital	Intérêts	Total
Échéancier de la dette au 31 mars 2024 :			
2025	82 492 \$	11 022 \$	93 514 \$
2026	62 066	9 460	71 526
2027	38 303	8 512	46 815
2028	39 104	7 781	46 885
2029	39 512	6 941	46 453
2030 et plus	304 195	23 093	327 288

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2024

8. Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

Les membres du personnel de l'Institut participent au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes sont des régimes interemployeurs à prestations déterminées, administrés par Retraite Québec, et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2024, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 9,69 % à 9,39 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est demeuré à 12,67 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés.

Les cotisations de l'Institut, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 2 056 077 \$ (2023 : 2 019 192 \$). Les obligations de l'Institut envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour congés de maladie

L'Institut dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie qui donne lieu à des obligations dont il assume les coûts en totalité.

Les fonctionnaires et les professionnels peuvent accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquels ils ont droit jusqu'à un maximum de 20 jours. Au 30 septembre, toute journée excédant ce maximum est payable à 100 % avant la fin de l'année civile. Il n'y a aucune possibilité d'utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite.

Les obligations de ce programme augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à l'entité, jusqu'à concurrence de 20 jours. La valeur de ces obligations est établie à l'aide d'une méthode qui répartit les coûts du programme sur la durée moyenne de la carrière active des employés. Le programme ne fait l'objet d'aucune capitalisation.

Pour les professionnels, des dispositions transitoires étaient applicables depuis le 1^{er} avril 2019. Ces dispositions transitoires prévoyaient notamment les modalités d'utilisation des journées non utilisées de congés de maladie des employés qui excédaient 20 jours au 31 mars 2019. La période transitoire est venue à échéance le 31 mars 2024. Ainsi, les journées de congé de maladie toujours inutilisées de la banque constituée le 1^{er} avril 2019 seront payables à 70 % au cours du prochain exercice. Ce montant est présenté dans le poste créditeurs et frais courus.

Les employés cadres n'accumulent pas de journées de congés de maladie, mais bénéficient de conditions d'utilisation du programme à l'égard des journées accumulées en date de leur promotion.

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2024

8. Avantages sociaux futurs (suite)

Provision pour congés de maladie (suite)

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 mars 2024 :

	2024	2023
Taux d'indexation	2,00 %	2,00 %
Progression des salaires nets d'inflation	0,50 %	0,50 %
Taux d'actualisation pondéré	4,28 %	4,14 %
Durée résiduelle moyenne pondérée	13,65 ans	7,66 ans

Les variations de la provision des congés de maladie se détaillent comme suit :

	2024	2023
Solde au début	3 135 824 \$	3 809 530 \$
Charge de l'exercice	823 804	321 321
Prestations versées au cours de l'exercice	(932 578)	(995 027)
Part devenue payable	(895 264)	-
Solde à la fin	2 131 786 \$	3 135 824 \$

Notes complémentaires (suite)
de l'exercice clos le 31 mars 2024

9. Immobilisations corporelles

	Améliorations locatives	Ameuble- ment	Dévelop- pement informatique	Équipe- ment divers	Équipe- ment spécialisé	Équipement informatique	Logiciels	31 mars 2024
En \$								
Coût								
Solde au début	2 620 405	542 232	7 707 887	177 280	3 526	4 154 575	2 588 289	17 794 194
Acquisitions	1 235		514 356			416 074	97 428	1 029 093
Radiations	(9 900)	(19 213)				(34 938)		(64 051)
Solde à la fin	2 611 740	523 019	8 222 243	177 280	3 526	4 535 711	2 685 717	18 759 236
Amortissement cumulé								
Solde au début	2 016 921	525 711	5 588 425	175 709	2 097	2 999 684	2 029 030	13 337 577
Amortissement	229 421	4 837	673 628	844	353	541 427	215 234	1 665 744
Radiations	(7 920)	(19 213)				(34 938)		(62 071)
Solde à la fin	2 238 422	511 335	6 262 053	176 553	2 450	3 506 173	2 244 264	14 941 250
Valeur nette comptable	373 318	11 684	1 960 190	727	1 076	1 029 538	441 453	3 817 986
	Améliorations locatives	Ameuble- ment	Dévelop- pement informatique	Équipe- ment divers	Équipe- ment spécialisé	Équipement informatique	Logiciels	31 mars 2023
En \$								
Coût								
Solde au début	2 612 108	540 869	6 827 791	176 001	3 526	3 892 591	2 350 479	16 403 365
Acquisitions	8 297	5 768	880 096 ¹	1 279		465 267	269 678	1 630 385
Radiations		(4 405)				(203 283)	(31 868)	(239 556)
Solde à la fin	2 620 405	542 232	7 707 887	177 280	3 526	4 154 575	2 588 289	17 794 194
Amortissement cumulé								
Solde au début	1 779 449	526 144	5 133 986	126 200	1 744	2 667 886	1 809 232	12 044 641
Amortissement	237 472	3 972	454 439	49 509	353	535 081	251 666	1 532 492
Radiations		(4 405)				(203 283)	(31 868)	(239 556)
Solde à la fin	2 016 921	525 711	5 588 425	175 709	2 097	2 999 684	2 029 030	13 337 577
Valeur nette comptable	603 484	16 521	2 119 462	1 571	1 429	1 154 891	559 259	4 456 617

1. Le total des immobilisations inclut des immobilisations en cours de développement pour un total de 822 569 \$. Aucune charge d'amortissement n'est associée à ces immobilisations.

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2024

10. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédures en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'Institut subisse une perte financière si les contreparties font défaut d'exécuter les conditions des contrats. L'exposition maximale de l'Institut au risque de crédit est liée à la trésorerie, aux débiteurs (excluant les taxes à recevoir) et aux services statistiques non facturés.

Le risque de crédit lié à la trésorerie est faible étant donné qu'il est déposé auprès du fonds général du Fonds consolidé du revenu.

L'Institut ne croit pas être exposé à un niveau de risque de crédit significatif à l'égard de ses débiteurs et des services statistiques non facturés. En effet, la majorité de ses clients sont à l'intérieur du périmètre gouvernemental. Ainsi, le risque de crédit est moindre compte tenu de l'assurance du recouvrement de ces débiteurs.

	2024	2023
Débiteurs :		
Moins de 30 jours	8 812 090 \$	9 466 434 \$
De 30 à 60 jours	39 548	112 327
Plus de 60 jours	18 687	159 752
	8 870 325	9 738 513
Services statistiques non facturés	2 292 884	3 500 727
	11 163 209 \$	13 239 240 \$

L'Institut n'a constitué aucune provision pour mauvaises créances pour les débiteurs présentés dans le tableau précédent.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Institut ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. L'Institut gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. L'Institut établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2024

10. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité (suite)

Les flux de trésorerie contractuels, qui sont tous dus dans le prochain exercice, à l'exception de la dette à long terme (note 7), se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an
Fournisseurs	360 816 \$
Frais courus à payer	633 677
Traitements et temps supplémentaire à payer	4 052 727
Provision pour indemnités de vacances dues aux employés	3 683 362
	<hr/>
	8 730 582 \$

L'Institut présente à la note 7, les versements contractuels (capital et intérêt) de sa dette.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. L'Institut est exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'Institut est exposé au risque de taux d'intérêt en raison de sa dette à long terme, qui porte intérêt à taux fixe. Toutefois, le risque est minime puisqu'une variation de taux d'intérêt ne ferait pas varier les flux de trésorerie et que l'Institut a l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance.

Notes complémentaires (suite)
de l'exercice clos le 31 mars 2024

11. Obligations contractuelles et droits contractuels

Obligations contractuelles

L'Institut s'est engagé en vertu de contrats auprès de parties non apparentées, à verser des sommes au cours des prochaines années en contrepartie de services reçus de ses fournisseurs. Les échéanciers de ses contrats se détaillent comme suit :

	Solde au 31 mars 2024	Échéancier au 31 mars				
		2025	2026	2027	2028	2029 et plus
En \$						
Obligations contractuelles avec des parties non apparentées						
Honoraires professionnels	5 287 134	3 100 418	1 686 028	500 688	-	-
Acquisition d'un logiciel et honoraires professionnels	2 171 955	291 212	291 212	291 212	291 212	1 007 107
Achats de données statistiques	289 409	273 319	16 090	-	-	-
Services et fournitures informatiques	1 036 980	766 323	231 390	39 267	-	-
	8 785 478	4 431 272	2 224 720	831 167	291 212	1 007 107

Notes complémentaires (suite)
de l'exercice clos le 31 mars 2024

11. Obligations contractuelles et droits contractuels (suite)

Droits contractuels

L'Institut a conclu différentes ententes en vertu desquelles elle recevra des contributions de la part de certains de ses partenaires. Les droits contractuels futurs s'établissent comme suit :

	Solde au 31 mars 2024	Échéancier au 31 mars				
		2025	2026	2027	2028	2029 et plus
En \$						
Droits contractuels avec des parties apparentées						
Ententes de services statistiques	30 432 069	14 398 705	5 544 309	3 011 438	2 243 603	5 234 014
Droits contractuels avec des parties non apparentées						
Ententes de services statistiques	8 534 388	1 778 196	2 019 531	958 229	944 608	2 833 824
	38 966 457	16 176 901	7 563 840	3 969 667	3 188 211	8 067 838

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2024

12. Opérations entre apparentés

L'Institut est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du comité de direction générale ainsi que du statisticien en chef de l'Institut.

Aucune transaction n'a été conclue entre l'Institut et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

L'Institut n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

Annexes



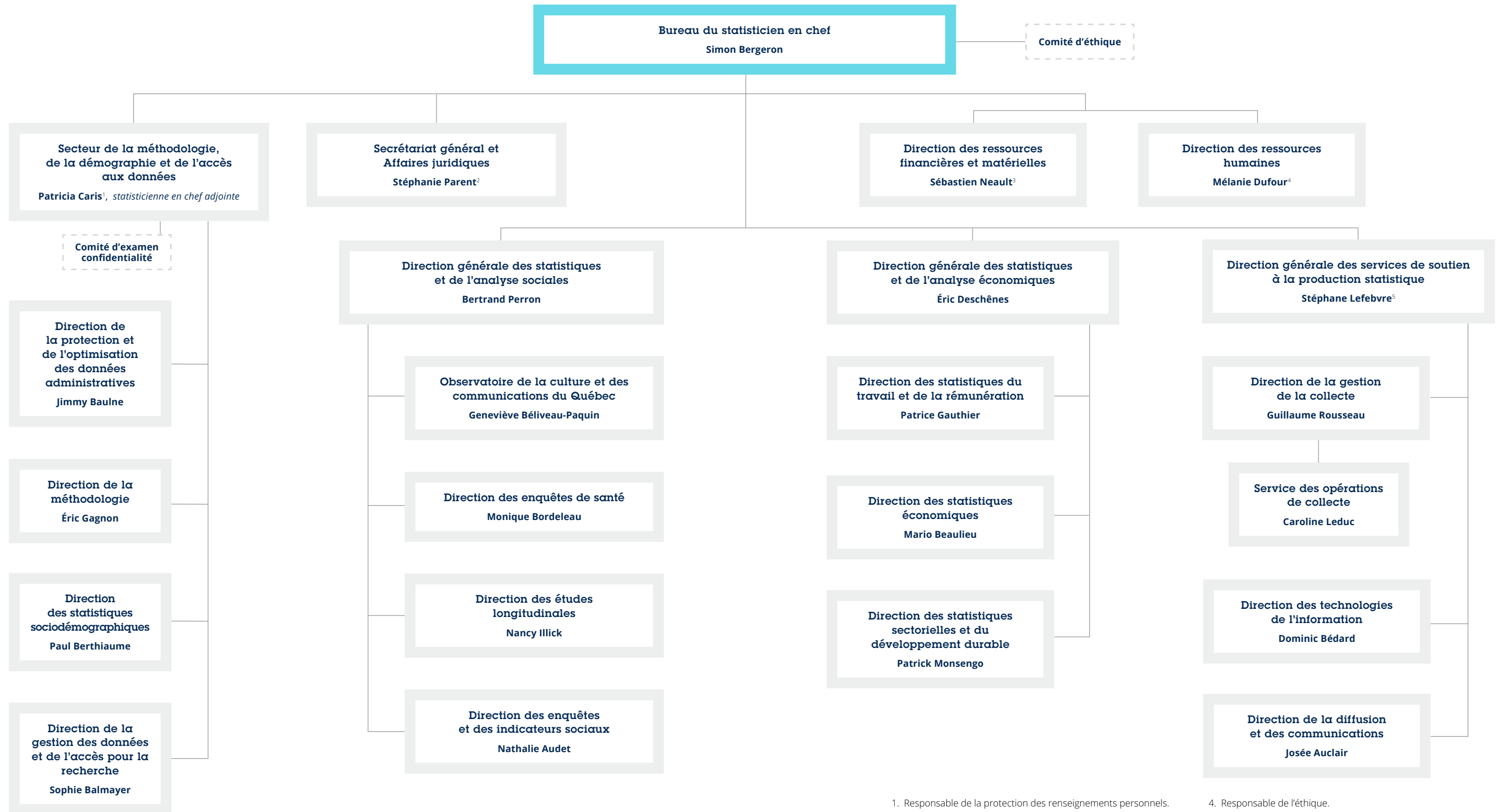
Annexe 1 – Liste des comités consultatifs

Comités consultatifs

- ▶ Comité consultatif « Arts de la scène et enregistrements sonores »
- ▶ Comité consultatif « Patrimoine, institutions muséales et archives »
- ▶ Comité consultatif sur les enregistrements musicaux
- ▶ Comité de coordination de l'Observatoire des tout-petits
- ▶ Comité de liaison « Institut de la statistique du Québec (ISQ) – Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) »
- ▶ Comité de travail du volet Premières Nations de *l'Enquête québécoise sur l'intimidation*
- ▶ Comité de travail sur la mesure de l'incapacité dans les enquêtes (Office des personnes handicapées du Québec – Institut de la statistique du Québec)
- ▶ Comité des usagers « Accès aux données »
- ▶ Comité directeur de *l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, première édition (ELDEQ 1)
- ▶ Comité directeur de *l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, deuxième édition (*Grandir au Québec*)
- ▶ Comité d'orientation et de suivi de *l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, première édition (ELDEQ 1)
- ▶ Comité législatif « Revenu Québec »
- ▶ Comité opérationnel « Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration »
- ▶ Comité opérationnel « Revenu Québec »
- ▶ Comité « Publications » de *l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, deuxième édition (*Grandir au Québec*)
- ▶ Comité « Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) – Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) – Institut de la statistique du Québec (ISQ) »
- ▶ Comité sur la langue française
- ▶ Comité technologique « Revenu Québec »

- ▶ Comité d'orientation de projet propre à chacune des enquêtes suivantes :
 - *Enquête auprès des organismes d'action communautaire*
 - *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire*
 - *Enquête québécoise sur la santé et le bien-être des personnes proches aidantes*
 - *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*
 - *Enquête québécoise sur le cannabis*
 - *Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage*
 - *Enquête québécoise sur l'intimidation*
 - *Enquête sur la découverte des produits culturels et le numérique*
 - *Enquête sur la maltraitance envers les personnes âgées au Québec*
 - *Enquête sur la violence familiale dans la vie des enfants du Québec*
 - *Enquête sur les difficultés financières d'accès aux soins de santé des personnes en situation de faible revenu, 2025*
 - *Enquête sur les langues parlées au Québec*
 - *Enquête sur les pratiques culturelles*
 - *Enquête sur les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté*
 - *Enquête sur les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur au Québec*
 - *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, deuxième édition (Grandir au Québec)*

Annexe 2 – Organigramme au 31 mars 2024



1. Responsable de la protection des renseignements personnels.
 2. Responsable de l'accès à l'information.
 3. Responsable de l'application des règles contractuelles (RARC).

4. Responsable de l'éthique.
 5. Chef de la sécurité de l'information organisationnelle (CSIO).

Annexe 3 – Liste des publications

Culture et médias

- Consommation de contenus culturels sur Internet en 2018 et 2020, Optique culture, n° 87, mai 2023
- Faits saillants sur la fréquentation des arts de la scène au Québec en 2022
- La consommation d'enregistrements musicaux au Québec en 2022, Optique culture, n° 92, octobre 2023
- La fréquentation des cinémas en 2022, Optique culture, n° 90, juin 2023
- La fréquentation des institutions muséales au Québec en 2022, Optique culture, n° 91, octobre 2023
- Les dépenses en culture de l'administration publique québécoise en 2020-2021, Optique culture, n° 89, juin 2023
- Les dépenses en culture de l'administration publique québécoise en 2021-2022, Optique culture, n° 94, mars 2024
- Les effets de la pandémie de COVID-19 sur les entreprises et les organismes du secteur des arts de la scène au Québec, Optique culture, n° 88, mai 2023
- Les professions de la culture et des communications au Québec en 2021, Optique culture, n° 93, février 2024
- Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec. Édition 2023

Démographie et population

- La migration interrégionale au Québec en 2022-2023 : des pertes moindres pour Montréal dans un contexte de baisse marquée des déplacements entre les régions
- La saisonnalité des décès au Québec de 2000 à 2019, Bulletin sociodémographique, vol. 27, n° 2, octobre 2023
- La surmortalité : un indicateur pour comparer les conséquences de la pandémie (nouveau, 2 parutions)
- Le bilan démographique du Québec. Édition 2023

Économie

- Bulletin Commerce international de marchandises du Québec (diffusion trimestrielle : 2 parutions)
- Commerce international de marchandises et balance commerciale. Faits saillants du quatrième trimestre de 2023
- Comptes économiques des revenus et dépenses du Québec. Édition 2023
- Comptes économiques du Québec (diffusion trimestrielle, 4 parutions)
- Dépenses en construction résidentielle, 2022 (nouveau)
- Investissements privés et publics, Québec et ses régions. Intentions 2023
- Modèle intersectoriel du Québec : Impact économique et incidence environnementale pour le Québec pour une sélection de secteurs productifs, édition 2023
- Produit intérieur brut par industrie au Québec (diffusion mensuelle, 12 parutions)
- Produit intérieur brut régional par industrie au Québec. Édition 2023
- Stat-EXPRESS : Bulletin hebdomadaire des indicateurs économiques conjoncturels (49 parutions)

Éducation

- Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022 – Rapport statistique – Tome 1 : Portrait des caractéristiques, de l'environnement et du parcours préscolaire des enfants de maternelle 5 ans pour le Québec et ses régions (nouveau)
- Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022 – Rapport statistique – Tome 2 : Mieux comprendre la vulnérabilité des enfants de maternelle 5 ans : les facteurs associés (nouveau)
- La maternelle 5 ans en temps de pandémie de COVID-19
- Les titulaires d'un grade universitaire au Québec : ce qu'en disent les données du Recensement de 2021. Situation au Québec et comparaisons canadiennes

Emploi et marché du travail

- Annuaire québécois des statistiques du travail. Portrait des principaux indicateurs du marché et des conditions de travail, 2012-2022, vol. 19
- Annuaire québécois des statistiques du travail. Portrait des principaux indicateurs du marché et des conditions de travail, 2013-2023, vol. 20
- Aperçu méthodologique – Enquête sur la rémunération globale au Québec (ERG)
- Bilan du marché du travail au Québec en 2023
- Évolution du marché du travail dans les MRC – Bilan de l'année 2023
- Faits saillants - Revenu disponible - Le revenu disponible par habitant continue de croître en 2021
- Faits saillants du Bilan du marché du travail au Québec en 2023
- Les heures variables de travail : Nouvel indicateur de la qualité de l'emploi
- Les postes vacants au Québec (diffusion trimestrielle, 2 parutions)
- Portrait des personnes issues de minorités visibles sur le marché du travail au Québec en 2021, Bulletin Marché du travail et rémunération, n° 35, juillet 2023
- Portrait des personnes issues de minorités visibles sur le marché du travail au Québec en 2021 – Un aperçu
- Portrait du télétravail au Québec en 2022 : un phénomène à géométrie variable, Bulletin Marché du travail et rémunération, n° 36, février 2024
- Rémunération des salariés. État et évolution comparés 2023
- Rémunération des salariés. État et évolution comparés 2023 – Faits saillants
- Résultats de l'Enquête sur la population active pour le Québec (diffusion mensuelle, 11 parutions)
- Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2022

Entrepreneuriat et PME

- Attentes des entreprises du Québec : évolution des obstacles anticipés au cours des trois prochains mois – premier trimestre de 2022 au premier trimestre de 2023
- Portrait évolutif de la situation commerciale des entreprises du Québec – premier trimestre de 2022 au premier trimestre de 2023

Environnement et développement durable

- Comptes des terres du Québec méridional – Principaux résultats
- Comptes des terres du Québec méridional. Édition 2023
- Données géographiques du projet Comptes des terres du Québec méridional – Édition 2023, Comptes des terres du Québec méridional, fiche de métadonnées
- Empreinte carbone de la société québécoise, 2018 (nouveau)
- Empreinte carbone de la société québécoise, 2018 – Faits saillants (nouveau)
- Empreinte carbone des exportations québécoises, 2018 (nouveau)
- La productivité des matières au Québec. Édition 2023 (nouveau)
- Mesurer la productivité des matières (nouveau)
- Productivité des matières : concept et résultats pour 2019 (nouveau)
- Recueil des indicateurs de développement durable (mise à jour en continu, 5 parutions)

Familles et ménages

- Enquête québécoise auprès des organismes communautaires Famille 2023 – Portrait statistique (nouveau)
- Être parent au Québec en 2022 : Portrait des parents et expérience parentale
- Être parent au Québec en 2022 : Relation coparentale et soutien social des parents
- Être parent au Québec en 2022 : Situation économique des parents, emploi et conciliation travail-famille
- Être parent au Québec en 2022. Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur la parentalité 2022

Portraits territoriaux et multithématiques

- Indicateurs de progrès du Québec. Mesure du bien-être et de la richesse nationale, édition 2023
- Indicateurs de progrès du Québec. Tableau de bord des résultats, édition 2023
- Le Québec chiffres en main, édition 2023
- Modifications aux municipalités du Québec (mise à jour en continu, 5 parutions)
- Modifications aux municipalités du Québec, 2023
- Panorama des régions du Québec – Édition 2023
- Québec Handy Numbers, 2023 Edition
- Tableau statistique canadien (19 mises à jour)

Santé et bien-être

- Enquête québécoise sur la santé de la population 2020-2021. Résultats de la troisième édition
- Enquête québécoise sur le cannabis 2022 – La consommation de cannabis et les perceptions des Québécois. État des lieux quatre ans après la légalisation (nouveau)

- Enquête québécoise sur le cannabis 2022 : survol des principaux résultats (nouveau)
- Enquête québécoise sur le cannabis 2023 : premiers résultats
- Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2022 – Méthodologie de l'enquête
- Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2022. Portrait statistique pour le Québec et ses régions administratives
- Grandir au Québec dans les années 2020 : Méthodologie de la deuxième édition de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec
- Le milieu de vie des bébés – Un portrait à partir de l'étude Grandir au Québec (nouveau)
- Le milieu de vie des bébés : un portrait à partir de l'étude Grandir au Québec – Faits saillants (nouveau)
- Naître en pleine pandémie au Québec (nouveau)
- Portrait des enfants du Québec : de la grossesse aux premiers mois de la vie (nouveau)
- Quels sont les facteurs associés à l'engagement social et à la participation politique non électorale chez les jeunes adultes nés au Québec ? Fascicule Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, volume 9, n° 6, décembre 2023

Science, technologie et innovation

- L'aide fiscale du gouvernement du Québec pour la R-D industrielle, 2018-2020, Bulletin Science, technologie et innovation, n° 13, avril 2023
- La recherche et développement dans l'économie québécoise en 2020, Bulletin Science, technologie et innovation, n° 15, juin 2023
- Les diplômés des niveaux baccalauréat et supérieur de 2020, Bulletin Science, technologie et innovation, n° 16, juin 2023
- Les technologies de pointe dans les entreprises au Québec en 2022, Bulletin Science, technologie et innovation, n° 18, décembre 2023
- Les titulaires d'un grade universitaire au Québec : portrait sommaire tiré du Recensement de 2021, Bulletin Science, technologie et innovation, n° 14, mai 2023
- Portrait évolutif des ouvertures et des fermetures d'entreprises au Québec entre janvier 2017 et mars 2023, Bulletin Science, technologie et innovation, n° 17, octobre 2023

Secteurs économiques

Agriculture

- Faits saillants de l'Enquête sur la mise en marché de la pomme au Québec. Récolte 2021
- Faits saillants de l'Enquête sur la pomme de terre au Québec – Récolte de 2021
- Highlights from the Québec Apple Marketing Survey. 2021 Harvest
- Highlights from the Québec Survey on Potatoes – 2021 Harvest
- Portrait de l'apiculture au Québec en 2022

Finance

- Courtage de détail en valeurs mobilières au Québec (diffusion trimestrielle, 3 parutions)

Mines

- L'investissement minier au Québec en 2022

Société et conditions de vie

- Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022 (nouveau)
- Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022 – Méthodologie (nouveau)
- Étude québécoise sur les rapports sociaux dans un contexte scolaire, de travail et dans la communauté 2022. Rapport méthodologique (nouveau)
- Étude sur l'expérience des adultes ayant reçu des services dans le cadre d'un processus judiciaire. Dossiers judiciairisés entre juillet 2020 et juin 2022 au Québec concernant une infraction commise dans un contexte de violence conjugale ou sexuelle. Rapport de résultats (nouveau)
- Intimidation et cyberintimidation : certains groupes de personnes particulièrement touchés (nouveau)
- L'intimidation et la cyberintimidation au Québec. Portrait à partir de l'Étude québécoise sur les rapports sociaux dans un contexte scolaire, de travail et dans la communauté 2022 (nouveau)
- La parentalité à l'ère du numérique (nouveau)
- Les dons de la population québécoise en 2018 (nouveau)
- Portrait des femmes âgées au Québec – Conditions de vie matérielles (nouveau)
- Portrait des femmes âgées au Québec – Mode de vie (nouveau)
- Portrait des femmes âgées au Québec – Participation sociale (nouveau)
- Portrait des femmes âgées au Québec – Population (nouveau)
- Portrait des femmes âgées au Québec – Travail et retraite (nouveau)
- Portrait des personnes âgées au Québec (nouveau)
- Portrait des personnes âgées au Québec - Faits saillants (nouveau)

Publication externe

Certains membres du personnel de l'Institut ont réalisé des publications diffusées par l'entremise d'autres médias que le site Web de l'Institut ou ont contribué à celles-ci :

- BÉLISLE, Jessica (2024). « Nouvelles de l'Institut de la statistique du Québec », *Convergence*, [En ligne], vol. XXIX, n° 1, p. 14-15.

« L'Institut de la statistique du Québec est l'organisme gouvernemental responsable de produire, d'analyser et de diffuser des informations statistiques officielles, objectives et de qualité pour le Québec. Celles-ci enrichissent les connaissances, éclairent les débats et appuient la prise de décision des différents acteurs et actrices de la société québécoise. »

« Une organisation
statistique performante
au service d'une société
québécoise en évolution »